

Ville de Gravelines

DOSSIER DE CANDIDATURE 2014 / 2020

.....

VILLE ET INTERCOMMUNALITÉ AMIES DES ENFANTS



VILLE
DE
GRAVELINES

Sommaire :

◆ Contacts de la Ville	P 2
◆ Diagnostic Local	P 3
◆ Fiche 1 « Bien être & Cadre de Vie »	P 5
◆ Fiche 2 « Non discrimination & Egalité d'accès aux services »	P 12
◆ Fiche 3 « Participation Citoyenne des enfants et des adolescents »	P 16
◆ Fiche 4 « Sécurité & Protection ».....	P 29
◆ Fiche 5 « Parentalité »	P 34
◆ Fiche 6 « Santé, Hygiène, Alimentation ».....	P 43
◆ Fiche 7 « Handicap »	P 46
◆ Fiche 8 « Education ».....	P 48
◆ Fiche 9 « Jeu, Sport, Culture, Loisirs ».....	P 53
◆ Fiche 10 « Solidarité Internationale ».....	P 74
◆ Annexes.....	P 79

FICHE DES CONTACTS DE LA VILLE

Nom de la ville	Ville de GRAVELINES
Prénom et Nom du Maire	Mr Bertrand RINGOT
Prénom et Nom du contact au Cabinet du Maire	Mr Olivier LESAVRE
Téléphone	03.28.23.59.00
Mail	cabinetdumaire@ville-gravelines.fr o.lesavre@ville-gravelines.fr
Adresse	Mairie de Gravelines Place Albert Denvers
Code postal	59820 GRAVELINES
Prénom et nom de l' élu référent Ville amie des enfants	Mme Aurore DEVOS, Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse et aux Actions Citoyennes s/c Mr Raoul DEFRUIT, Conseiller Municipal, Président de la Commission Jeunesse et Insertion des 16-25ans
Téléphone	Mme Aurore DEVOS : 06.29.34.27.16 Mr Raoul DEFRUIT : 06.45.15.61.61
Mail	aurore.devos@voila.fr raoul.defruit@sfr.fr
Prénom et nom du référent administratif Ville amie des enfants	Mlle Aurelie LESAVRE
Titre	Chargée de projets jeunesse
Téléphone	03.28.65.52.85 / 06.79.99.90.57
Mail	a.lesavre@ville-gravelines.fr
Nom du responsable Communication de la ville	Mr Stéphane BECQUET
Téléphone	03.28.23.59.00
Mail	s.becquet@ville-gravelines.fr

FICHE INTRODUCTIVE: DIAGNOSTIC LOCAL

Située dans la région Nord Pas de Calais-Picardie, à mi-distance entre Dunkerque et Calais, **Gravelines** fait partie de Communauté Urbaine Dunkerquoise appelée « Dunkerque Grand Littoral ». Elle appartient également au groupement des seize communes qui forment le SIVOM des « Rives de l'Aa & de la Colme ».

La ville jouit d'une position stratégique au cœur de la Flandre Côte d'Opale en bordure de mer. Avec cinq capitales à moins de 350 km, elle dispose dans ses alentours de moyens de communication importants : le TGV et l'Eurostar, les liaisons autoroutières, le Tunnel sous la Manche, le Port en direct avec la route maritime la plus fréquentée au monde. Gravelines possède une grande richesse économique comme en témoigne la présence de plus de 300 entreprises sur son territoire, notamment le site majeur de la Centrale Nucléaire la plus puissante d'Europe.

Ancien hameau de pêcheurs, fortifié dès 1160, Gravelines doit son architecture actuelle à Vauban, gouverneur au XVIII^e siècle. La pierre et l'eau font bon ménage à Gravelines, où du haut de ses remparts, le point de vue est imprenable sur le chenal où coule l'Aa vers la mer, le port de plaisance et Petit Fort Philippe, station balnéaire avec son immense plage de sable fin, une plage familiale exceptionnelle classée Pavillon Bleu d'Europe.

La mer, les canaux, les fortifications, le sport, les loisirs... autant de particularités qui font de Gravelines une ville incontournable de la Côte d'Opale.

Il faut avouer que les 11516 habitants de la commune sont des citoyens privilégiés. Gravelines a tout d'une grande ville de par les services, dispositifs et autres opérations qu'elle déploie sur ses les quatre quartiers qui la compose :

- **Gravelines centre** : c'est le centre-ville ceint par les fortifications
- **Les Huttes** : c'est l'ancien petit village de pêcheurs qui existait déjà sous l'Ancien Régime. Il se situe à 1 km du centre-ville.
- **Petit-Fort-Philippe** : petit hameau qui s'est développé au bord du canal, au cours du XIX^e siècle. Il se situe à 1 km du centre-ville au bord de la mer. C'est aujourd'hui la station balnéaire de Gravelines.
- **Pont de Pierre** : c'est un quartier résidentiel neuf à 1,5 km du centre-ville, autrefois parsemé de fermes.

Aucun des quartiers n'est considéré comme étant en grande difficulté. Les populations vulnérables ne sont pas regroupées par secteur. La mixité sociale est, en effet, favorisée avec des élus et des professionnels de terrain engagés dans la mise en œuvre d'actions concertées en vue d'améliorer la vie quotidienne de tous en fonction des besoins constatés, avec une attention particulière, évidemment, pour les habitants les plus en difficulté.

Il est tout aussi naturel pour la Municipalité, en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs, de prioriser les dispositifs qui visent entre autres, l'épanouissement des enfants et des adolescents tout en favorisant leur écoute et leur participation.

Nombre de dispositifs permettent en effet d'appréhender, pour chacun des enfants gravelinois et leurs familles, la vie de tous les jours, avec tous ses aléas, dans les meilleures conditions possibles.

Scolarité, santé, parentalité, loisirs, environnement, prévention... autant de domaines qui sont au cœur des préoccupations municipales, et ce, pour que l'égalité des chances soit préservée dès l'enfance.

C'est en ce sens que le présent dossier de candidature est construit. Il fait état des différentes actions pilotées sur le territoire en direction des enfants et des adolescents pour que chacun trouve sa place dans la belle cité fortifiée. Les outils déployés, à l'image par exemple, du Conseil Municipal Jeunes, font des jeunes gravelinois des citoyens du monde à part entière, ambassadeurs de la solidarité intergénérationnelle et internationale.

Être Ville Amie des Enfants, permet à Gravelines, depuis 2012, de se sentir plus forte à l'égard de ses concitoyens, dans son action en faveur des enfants et de leurs familles. Cela lui permet également de rayonner davantage aux yeux des enfants du monde qu'elle reçoit chaque été en accueillant le Village Copain du Monde déployé par le Secours Populaire Français et les Éclaireuses et Éclaireurs de France.

Depuis l'inauguration du Parvis des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2011 et l'obtention du titre, qui sonne comme une reconnaissance, de la part de l'UNICEF France et l'Association des Maires de France, la Municipalité s'est engagée à faire valoir les Droits des Enfants au quotidien. Un groupe de travail « Actions Unicef », dont le Comité UNICEF Nord fait partie, a ainsi vu le jour et s'est accordé sur un plan d'actions annuel. Les initiatives se sont alors multipliées pour sensibiliser les enfants et leurs familles à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, telles que le Village des Droits de l'Enfant, érigé le 21 novembre dernier. Il qui a permis aux nombreux visiteurs, jeunes ou moins jeunes, de se retrouver, une semaine après les attentats parisiens du 13 novembre, autour des valeurs de paix, de respect, de vivre-ensemble, dans un cadre propice aux échanges.

En intégrant le réseau national Ami des Enfants, Gravelines a pu s'inspirer des pratiques des villes consœurs et partager les siennes. Elle ne demande qu'à poursuivre dans cette dynamique.

C'est ensemble, dans un esprit de rassemblement, de fraternité et de solidarité, que les enfants doivent être éduqués... telles en témoignent les actions qui seront ci-après présentées et qui permettront de rendre compte de l'engagement de la Ville de Gravelines au service, non seulement de ses enfants mais aussi de ceux du monde.

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

Introduction :

Le cadre de vie est une composante essentielle du bien être de l'enfant. La ville de Gravelines met un point d'honneur à offrir un environnement agréable et serein à sa population afin que chacun, et surtout les enfants, puisse y évoluer sereinement.

Gravelines et son cadre de vie:

La ville de Gravelines dispose d'un cadre de vie agréable pour les enfants et leurs familles pour que chacun puisse profiter pleinement de moments conviviaux ensemble.

Les Espaces naturels :

Ceinture verte

Dans une région à faible taux de boisement, la Municipalité de Gravelines a œuvré très tôt pour la valorisation et le développement des milieux naturels.

En 2003, une étude de la "**ceinture verte**" a été entreprise et depuis 2005, les plantations ne cessent de se succéder. Au total ce sont 200 000 arbres et arbustes que l'on compte répartis sur 100 hectares.

Plus de 20 kilomètres de haies ont été plantés pour cloisonner les espaces de prairies et constituer des lisières.

Les objectifs de cette grande réalisation sont multiples :

- développer un cadre de vie agréable pour les familles,
- installer un écran végétal entre la ville et les installations industrielles, portuaires,
- maintenir et valoriser la biodiversité,
- valoriser l'image de la ville.

Un comité de pilotage a été constitué par la Ville afin d'assurer l'information et la concertation à tous les stades de l'opération auprès des habitants.

Pépinière

La pépinière est une zone en partie boisée située entre les douves principales et les glacis périphériques formant les systèmes défensifs organisée par Vauban*. Cet espace, sans construction, est sillonné de chemin de promenade et de randonnée, un véritable espace de détente pour les familles de Gravelines où les enfants peuvent s'adonner à la pratique d'un parcours ludique de santé.

Elle offre une ambiance forestière exceptionnelle aux promeneurs et usagers à quelques centaines de mètres du centre ville seulement.

* Vauban : ingénieur, architecte militaire et urbaniste durant le Siècle des Lumières. Il donne à la France une « Ceinture de Fer », des fortifications construites pour protéger le royaume.

Parc du Polder

« Le Parc du Polder » vient en continuité des terrains de sports aménagés près du moulin Lebriez*. Un observatoire y a été créé dans le boisement où les enfants peuvent y apercevoir différentes espèces d'oiseaux : des pics-verts, mésanges, pigeons, troglodytes, merles, faisans, poules, lièvres et grenouilles vertes....

Plaine du Moulin

Le Parc du Polder débouche sur la Plaine du Moulin. Il est constitué, sur une partie, d'équipements sportifs et récréatifs : piste d'athlétisme, terrains de football, piste de Rollers et aire de jeux, et sur l'autre partie où l'on retrouve des espaces verts ouverts à tous.

La vocation principale de la Plaine Sportive du Moulin est l'accueil du public.

Jardins et espaces ouverts

La Ville de Gravelines a rejoint en décembre 2011 l'association « Parcs et Jardins » qui oeuvre à la promotion des jardins privés et parcs publics. C'est dans ce cadre que les jardins de la Liberté et de la Poudrière se sont ajoutés aux 42 autres parcs du Nord - Pas de calais labellisés.

Les Chemins de randonnées et de ronde

Parce qu'une amélioration du cadre de vie passe aussi par la mise en place de parcours permettant de découvrir et de redécouvrir les richesses écologiques d'une ville, les chemins de randonnées et de promenades ont été redessinés et améliorés, notamment en intégrant les contraintes en terme d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Un chemin a de plus été ajouté pour relier ce réseau de sentier à la mer tout en permettant aux Personnes à Mobilité Réduite de s'approcher beaucoup plus près du rivage.

Afin d'optimiser l'ensemble de ces chemins, la ville de Gravelines a mis en place un parcours initiatique à la découverte de la faune et de la flore où des panneaux explicatifs sont à la disposition du public ainsi qu'un observatoire ornithologique.

Les chemins de rondes permettent, quant à eux, des promenades autour des fortifications de Gravelines construites par Vauban.

[Le Développement Durable mis en œuvre à Gravelines](#)

Les jardins familiaux :

La Ville de Gravelines dispose actuellement de neuf groupes de jardins familiaux qui permettent aux familles ne disposant pas de l'espace nécessaire chez eux d'y avoir un potager. Dans un souci de développement durable, la ville y multiplie l'installation d'abris de jardin, de composteurs et de cuves pour la récupération des eaux de pluie.

Des ruchers ont également été mis en place avec l'aide d'un apiculteur qui se charge d'expliquer leur présence auprès des jardiniers, des écoliers et de la population notamment dans le secteur du château d'eau* où 20 jardins sont concernés. C'est avant tout une action

* Philéas Lebriez : dernier meunier de la commune de Gravelines

* Château d'eau : construction destinée à entreposer l'eau et à permettre sa distribution avec pression.

pédagogique avec les jeunes qui découvrent le monde des insectes, l'organisation d'une ruche.

La ville de Gravelines projette de créer un verger partagé qui contribuera à la rencontre, l'entraide et la mixité sociale et générationnelle.

Pour permettre l'adhésion des usagers, des animations seront organisées, notamment sur les comportements respectueux de l'environnement, les paysages et les techniques douces.

Développement Durable :

Le service "Développement Durable et Maîtrise des Risques" veille au respect de la réglementation et des procédures en terme de santé et de lutte contre les pollutions (Eaux, Air, Sol...).

Les industries implantées sur la commune, en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, sont en lien avec ce service qui devient ainsi son interlocuteur municipal direct, chargé de prendre en compte les différents aspects du territoire et de les concilier pour faire émerger la thématique du Développement Durable à Gravelines.

Par ailleurs, il a pour vocation la maîtrise des risques (prévention/protection) à l'échelle du territoire (risques majeurs naturels, industriels...) et leur déclinaison en terme de gestion de crise et d'organisation des secours, notamment par l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

Les labels environnementaux :

Pavillon Bleu d'Europe est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire.

Gravelines a de nouveau obtenu en 2015 le pavillon bleu. Les familles peuvent ainsi se réunir et profiter de la plage de Petit Fort Philippe en toute sécurité.



Le concours "**Villes et Villages Fleuris**", initié par le Comité National de Fleurissement, récompense les actions des communes et des particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement des espaces verts.

Gravelines a obtenu en 2015 sa 4ème fleur.



Gestion des déchets :

La ville de Gravelines met un accent particulier à une bonne gestion des déchets en accord avec la protection de l'environnement. Aussi, Gravelines dispose d'une déchetterie intercommunale et met en place un système de ramassage des encombrants deux fois par an sur son territoire.

Le tri sélectif est également mis en place sur Gravelines. Des bennes pour le verre ont été installées dans tous les quartiers en 2015. Des réunions d'information au public ont été organisées et un guide du tri distribué.

Durant la saison estivale, un ramassage des déchets verts est organisé une fois par semaine. Pour les familles le souhaitant, un composteur leur est offert.

Sensibilisation et Education Environnementale :

La ville de Gravelines a fait le choix d'éduquer sa jeunesse à percevoir et à comprendre les richesses de la nature afin de changer les comportements et de former des individus responsables et respectueux de l'environnement.

Pour cela, les services "Cadre de vie" et "Environnement" organisent différentes opérations tout au long de l'année.

Depuis quelques années, la Municipalité organise "**1.2.3 Environnement**" pour les enfants des Maisons de Quartier Atouts Ville durant l'été, avec notamment l'aide du CPIE Flandre Maritime (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Les enfants sont invités à prendre part aux animations proposées par nos différents partenaires sur les thèmes de l'eau, des déchets et de la biodiversité afin de devenir de véritables éco-citoyens.

Durant la saison estivale, le Service Environnement et le CPIE organisent plusieurs **visites guidées nature** gratuites, sur différents sites de Gravelines. Petits et grands sont donc invités à découvrir en premier lieu les oiseaux du bord de mer, puis le monde des insectes, et enfin l'univers aquatique des amphibiens.

GraveliNature est la manifestation principale organisée chaque année sur le thème de l'Environnement.

Elle permet aux familles d'accéder aux Serres Municipales et de profiter d'une journée remplie d'animations en lien avec la Nature : la transhumance de plus de 100 moutons en ville, des spectacles équestres, l'accès à plusieurs enclos d'animaux nains: alpagas, ânes, chèvres...

Des ateliers gratuits sont mis en place, des conseils sont apportés par les agents municipaux et les différentes associations présentes aux visiteurs : plantation de vivaces & de graines, entretien du jardin, apiculture, biodiversité...

Un Troc aux Plantes est organisé afin de permettre à tous les jardiniers d'échanger les pousses et graines .

Un stand de restauration sucrée et BIO est prévu sur place et un concours de tartes aux fruits "maison" est organisé, tout bon pâtissier amateur peut y participer. Le gagnant remporte un panier garni.

Chaque automne, la Municipalité de Gravelines propose, avec l'opération « **Un Arbre, Une Vie** » à chaque enfant de la commune, de planter un arbre d'essence noble avec ses parents. Ainsi, au fil du temps, l'enfant pourra observer le développement de l'arbre portant son nom.

Atouts Ville, une association présente tout au long de la vie des familles :

Association à but non lucratif, Atouts Ville est régie par la loi du 1er juillet 1901. Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, affiliée à la Fédération des centres sociaux, Atouts Ville véhicule des valeurs de respect des dignités humaines, de solidarité face aux exclusions et discriminations, d'actions collectives où la participation active et la prise d'initiatives de chacun se mettent au service du collectif et enfin de démocratie.

Une association au service de la population :

Atouts Ville a pour finalité essentielle de rechercher une meilleure qualité de vie dans les quartiers de Gravelines : Petit Fort Philippe, Pont de Pierre, Huttes et Gravelines centre. Pour cela, elle déploie, sur le territoire, 4 Maisons de Quartier et 2 espaces Petite Enfance pour être au plus proche des habitants et de leurs préoccupations.

Afin d'apporter des réponses cohérentes à la population gravelinoise, chaque structure de proximité établit un diagnostic de territoire, et élabore un projet social volontaire porté par des habitants et des professionnels avec l'appui de partenaires institutionnels (Ville de Gravelines, Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Conseil Départemental du Nord) et de toute organisation pouvant concourir au bien être de chacun des Gravelinois.

Actrice du Développement Social Local (DSL) :

Pour développer un projet ambitieux de développement des personnes et des territoires (DSL), Atouts Ville et les Centres Sociaux utilisent un moyen, une manière d'agir : l'Animation Globale (financée par la CAF du Nord).

Celle-ci a pour ambition de mener un projet prenant en compte la totalité de l'individu évoluant et agissant sur son environnement. La richesse de la globalité est d'agir sur l'environnement pour modifier les comportements des personnes. L'Animation Globale donne donc du sens aux différentes actions menées dans une volonté de mieux vivre ensemble (cohésion sociale).

Elle se décline ainsi :

- accueillir, être en relation avec les personnes,
- élaborer un projet social,
- mobiliser les habitants,
- développer les coopérations, les partenariats,
- innover dans les actions,
- assurer le pilotage de l'Association.

Une organisation spécifique :

Atouts Ville est composée de :

- 1 Conseil d'Administration comptant 27 bénévoles
- 4 Maisons de Quartier (Huttes, Pont de Pierre, Centre, Petit-Fort-Philippe) animées par une équipe pluridisciplinaire et mixte (salariés + bénévoles) et gérées chacune par un directeur
- 2 multiaccueils (crèches + halte garderies), gérés par une directrice qualifiée et une équipe de professionnelles de la petite enfance.
- 1 direction générale composée de 3 comptables et d'une assistante de direction assurant la comptabilité, la gestion des Ressources Humaines des structures et

l'organisation globale de l'Association. L'ensemble est géré et coordonné par le Directeur Général.

Quelques chiffres...

- 105 bénévoles dont 27 administrateurs
- 66 équivalents temps plein
- 64 contrats CDI
- 149 contrats CDD à l'année
- 133 contrats l'été
- 51 contrats d'insertion (Entr'aide et AGIR)
- 1711 familles adhérentes soit environ 6000 usagers
- 1105 enfants inscrits l'été
- 29 associations accueillies
- 3 489 315,95 € de budget annuel

Un réseau partenarial dense :

La Ville de Gravelines est son 1er financeur. De multiples actions sont développées avec les différents services de la Municipalité (Service Jeunesse, maisons des associations, culture/éducation, sports, CCAS, environnement, administration générale...)

La Caisse d'Allocation Familiales du Nord intervient en 2nd financeur, dans le cadre de l'Animation Globale, du contrat local d'accompagnement scolaire, du contrat enfance jeunesse, des LALP et des prestations de service. La CAF assiste également l'association sur l'aspect technique de plusieurs dossiers.

Le Conseil Général du Nord, 3ème financeur, aide à l'Animation Globale et l'insertion et des jeunes. Aussi, par son service PMI, il accompagne le travail d'Atouts Ville sur la Petite Enfance.

La Région permet la mise en œuvre de projets spécifiques tels que l'Ecole des Consommateurs.

Uniformation, nouvel OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) de la branche des Acteurs du Lien Social et Familial ALISFA depuis le 1er janvier 2012, il accompagne l'association dans ses projets de développement des compétences.

Mais aussi, en fonction des projets développés : la CARSAT, Fédération des Centres Sociaux du Nord, SNAECISO, SPIP, CUD, Jeunesse et Sports, Lion's club, Maison de la Promotion de la Santé, Mission Locale, AGIR, CMP, Pôle Emploi, FLASEN, BCM, USG Football, Associations Carnavalesques, AFEJI, La Sentinelle, Cité des jardins, Ligue contre le cancer du Nord, Espoir de Vivre, Amis de la solidarité, Secours populaire, Ecoute ton cœur, Groupe pascal, Les restos du cœur, Unicef....

Une présence à chaque période de la vie :

Atouts Ville, acteur para-municipal de la ville de Gravelines, accompagne ses habitants tout au long de leurs vies : différents ateliers, actions, opérations, services dispositifs sont développés pour :

- **Petite enfance (0-4 ans) :** Accueil ponctuel et régulier, Eveil des sens : Graphisme, Peinture, Eveil musical, Découverte du livre et du conte, Passerelle écoles, Piscine, Création d'un potager, Fêtes annuelles : Epiphanie, Carnaval, Noël, Sorties extérieures...

- **Enfance (4-12 ans)** : Périscolaire, Accueil de Loisirs, Journées Continues, Danse, Accompagnement Scolaire, Bois, Poterie, Rallye du développement durable, Printemps des différences, Mini-camps, Spectacles et Rassemblement : Noël, Carnaval, Sorties culturelles : musées, galeries...
- **Jeunesse (12-25 ans)** : Foyer, Accueil de Loisirs, Futsal, Carn'Ados, Accompagnement Scolaire, Jeux en réseau, Camps, Permanence Collège, Accompagnement projets FIJ, Concours de Danse...
- **Adultes/Séniors** : Guitare, Belote, Tarot, Rami, Loto, Peinture sur Toile, Cuisine familiale, Cuisine gastronomique, Couture, Loisirs Créatifs, Dentelle, Informatique, Cyber informatique seniors, Peinture sur supports, Tricot machine, Tricot main, Bois, Poterie, Céramique, Patchwork, Mosaïque, Cuir, Poufs, Echecs, Sable Coloré, Scrabble, Sculpture sur Bois...
- **Familles** : Atelier parents-enfants, Petits Déjeuners Familiaux, Sorties Familiales, Groupes de paroles, Groupes d'échanges...
- **Vie de Quartier** : Vide greniers, Fêtes des voisins, Animations Plage, Concours de loto et de belote.
- **Santé/Bien-être** : Sophrologie, Ateliers Beauté, Maquillage, Gym douce, Contact sensitif Bébé...
- **Insertion** : Vétéco, Coup de pouce pour Noël, Réveillon Solidaire, Bourse aux vêtements, Ecole des consommateurs, Permanences impôts, Solidarité informatique, Accompagnement de stagiaires...

Conclusion :

La ville de Gravelines, avec sa Direction du Développement et la régie urbaine et Espaces Verts, apporte un soin particulier au cadre de vie de ses différents quartiers, à l'image du centre-ville et de la place Albert Denvers, aujourd'hui rénovés. Les sites tels que la plage de Petit-Fort-Philippe, la pépinière, le PArc des Rives de l'Aa sont valorisés afin de constituer une source de bien-être pour les habitants et les touristes.

Notre ville met à la disposition des familles des espaces fleuris soignés et diversifiés.

La propreté de la ville, le traitement de la voirie, l'équipement touristique, les actions environnementales, le choix du mobilier urbain... sont autant de priorités pour la municipalité.

Par nécessité et conviction, Gravelines s'est rapprochée des idées nouvelles qu'elle défend au travers de labels, gages d'une qualité de vie exigée et nécessaire aujourd'hui.

Atouts ville, est une association socioculturelle qui accompagne les familles à chaque moment de leur vie et concourt à une vie agréable à Gravelines. Différentes actions qu'elle met en place pour positionner l'enfant au cœur des préoccupations feront l'objet d'autres chapitres de ce dossier.

Aussi, le tissu associatif important de la ville de Gravelines contribue au bien vivre dans la commune. Les prochaines fiches thématiques pourront en témoigner.

NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

Introduction

« Une ville amie des enfants est une ville de tous les enfants, sans exception »

Convaincue du bienfondé de ce principe, la ville de Gravelines a pour ambition de placer l'enfant au cœur de ses préoccupations quelque soit son origine sociale et sa condition physique ou mentale.

Accessibilité économique :

CCAS :

Le CCAS de Gravelines dispose d'un pôle d'accompagnement à la personne et plus particulièrement d'une branche réservée aux étudiants et lycéens.

Elle propose une aide financière aux jeunes, qu'ils soient boursiers ou non afin de placer l'accès à la scolarité pour tout à chacun sur un pied d'égalité.

Le **Revenu Minimum Etudiant**, RME, est une aide financière allouée aux jeunes boursiers, titulaire du bac, et continuant leurs études post-bac. Elle est attribuée pour 3 mois et durant 3 trimestres sur présentation d'un certificat de scolarité.

Des barèmes sont établis en fonction des quotients familiaux.

Pour les étudiants, non boursiers, le CCAS propose également l'**Extension Soutien Universitaire**, ESU. Il permet le remboursement des frais d'inscription et de sécurité sociale, sur justificatifs.

Le barème est celui utilisé pour le RME.

Aussi, pour les jeunes étudiants, qui ne peuvent bénéficier ni du RME ni de l'ESU, il existe l'**Aide aux Etudiants**, AAE, plafonnée.

Pour les lycéens qui intègrent un cursus professionnel type Bac Pro, Bep ou Cap et ne perçoivent aucune aide financière, la possibilité leur est donnée de prétendre à l'**Allocation à la Rentrée Scolaire**, ARS. Il s'agit d'une prise en charge forfaitaire basée sur les frais engagés pour l'équipement nécessaire à l'entrée dans ce type de cursus.

La politique tarifaire :

La politique tarifaire de Gravelines n'est pas de proposer systématiquement la gratuité. Toutefois, le quotient familial est pris en compte pour les inscriptions aux accueils de loisirs, stages sportifs et à la restauration scolaire.

Le projet pédagogique gravelinois (cf. annexe) proposé aux établissements scolaires permet également aux enfants d'avoir accès aux structures culturelles et sportives gratuitement.

De même, les tarifs appliqués à Gravelines dans les structures culturelles sont conçus pour rester accessibles : gratuité en médiathèque, gratuité pour les groupes des maisons de quartier et établissements spécialisés au musée, au centre artistique, gratuité d'inscription à l'école de musique pour les gravelinois ainsi que prêt gracieux d'un instrument de musique...

Les entrées aux spectacles sont au tarif de 1,50 euro pour les jeunes publics, ou de 5 euros pour les moins de 18 ans pour les spectacles de type « Son et Lumière » permettant aux parents d'emmener leurs enfants.

Aussi, certaines structures sportives comme le Paarc ont mis en place des systèmes de « Pass Famille » qui permettent de pratiquer plusieurs activités à moindre coût.

La « Carte Culture » :

Dans un souci d'équité, la municipalité a souhaité mettre en place un dispositif pour que les foyers gravelinois modestes puissent accéder à l'offre culturelle et artistique, sans que les finances ne soient un frein.

Aussi, la carte culture a-t-elle été mise en place : c'est un crédit de 46€ à 92€, offert après calcul des ressources, et utilisable dans les structures culturelles de la ville (Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, Scène Vauban, Médiathèque, Musée du dessin et de l'estampe originale et Espace Culturel Decaestecker).

A chaque utilisation, le montant de l'activité est déduit du crédit de la carte.

La Carte Culture est valable un an, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, et est renouvelable.

Elle permet de s'inscrire à un atelier, à une école d'art, à aller voir des spectacles, des expositions etc...

Dans son usage, on constate que ce crédit est utilisé pour les inscriptions aux écoles de danse et d'arts visuels ainsi que pour les grands spectacles de type « Festival du rire » car elle permet de faire une sortie en famille.

Accessibilité physique :

Accessibilité des Services Publics :

Depuis quelques années, des travaux de réaménagement ont été effectués sur Gravelines afin de rendre accessible les services publics aux personnes en situation de handicap : Mairie de Gravelines, maison des Associations, site de l'Arsenal, Médiathèque...

Aussi, le Conseil Municipal Jeunes participe le 10 Octobre prochain avec les Eclaireuses et Eclaireurs de France de Gravelines à la **Journée Nationale de l'accessibilité** mis en place par l'association « Jaccede.com ».

Cette association a inventé le 1^{er} guide participatif des adresses accessibles. Il met en lumière les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'organiser leurs sorties plus facilement.

L'idée de ce guide est également de montrer qu'être en situation de mobilité réduite amènent différentes réalités : femmes enceintes, personnes âgées, individus ayant eu un accident de la vie...et que cela concerne 1/3 de la population.

Le guide « Jaccede » est collaboratif : les lieux sont recensés par la communauté des Jaccedeurs et Jaccedeuses grâce à l'application mobile ou au Site Internet.

La Journée de l'accessibilité est l'occasion, à travers toute la France, dans des villes de tailles différentes, de donner une visibilité à ce guide.

A l'initiative de bénévoles locaux, des équipes se mettent en place pour recenser un maximum de lieux nouvellement accessibles et mettre à jour le guide.

Le Sport et le Handicap :

La ville de Gravelines a créé une **commission extra municipale « Sport durable, Accessibilité, Environnement, Social »** qui se réunit trimestriellement afin de réfléchir à une meilleure adaptation du sport aux personnes en situation de handicap.

Par exemple, une fois par an, est organisée une journée « Découverte Multisports et Handicap » en partenariat avec l'Entente Sportive Gravelinoise. Les clubs sportifs locaux proposent gratuitement un panel d'activités sportives et originales aux personnes en situation de handicap qu'il soit physique ou mental : char à voile, karting, handibasket, tennis, danse, aviron, pirogue, rando fauteuil, équitation...

La ville de Gravelines, sportivement attractive, accueille également différentes manifestations sportives en **partenariat avec la Fédération des Sports Adaptés**. Par exemple, du 19 au 23 mai dernier, Gravelines a accueilli le championnat de France Jeunes Sports adaptés et le 12 Juin le triathlon Sports Adaptés.

Aussi, l'école municipale de danse a ouvert, il y a 6 ans, une section « **Handidanse** » : ce sont environ 20 jeunes et jeunes adultes, majoritairement en fauteuil roulant, qui bénéficient ainsi un enseignement chorégraphique adapté. On peut noter qu'en 2015, ils ont obtenu le premier prix « Handidanse » décerné par la fédération nationale « Handidanse » lors de son concours national annuel.

La Culture pour tous :

Des partenariats ont été établis entre les établissements spécialisés de Gravelines et les structures culturelles.

Le centre artistique et culturel François Mitterrand accueille chaque semaine des groupes de l'EPSM (enfants avec troubles mentaux) pour que les animateurs mènent des ateliers d'éveil musical dans des conditions professionnelles et ailleurs que dans leur environnement usuel.

Le musée de Gravelines a un partenariat annuel avec le CMP pour lequel il organise des sessions de stage, visites-ateliers au fur et à mesure de la programmation des expositions.

Les enfants et jeunes des établissements spécialisés de Gravelines (IME) fréquentent la médiathèque, qui par ailleurs, leur propose une action spécifique de sensibilisation à la lecture avec une médiation adaptée.

Dernièrement, des liens plus aboutis se sont construits entre le Service Culture et le centre Paul Machy de l'AFEJI de Gravelines, Association des Flandres pour l'Education, la formation des Jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle, pour des participations régulières des jeunes aux spectacles, actions, rencontres avec les artistes.

Conclusion

La ville de Gravelines met un point d'honneur à placer au cœur de ses préoccupations tous les enfants et veille à ce que chacun puisse bénéficier de sa richesse culturelle et sportive en toute équité.

L'égal accès aux services sans discrimination est une priorité quotidienne pour la Municipalité qui veille en effet à ce que tous les enfants puissent bénéficier de ses richesses culturelles et sportives.

PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Introduction

« Reconnaître l'enfant comme acteur à part entière »

La ville de Gravelines a pour ambition centrale, de construire des politiques publiques innovantes, adaptées aux attentes et besoins de la population. C'est en ce sens qu'elle permet, entre autres, l'épanouissement et l'évolution sociale de ses jeunes citoyens tout en privilégiant leur accès et leur liberté de choix et d'expression.

Soutenir, accompagner et valoriser l'engagement des jeunes en intégrant une dimension de mixité dans tous les projets « enfance et jeunesse » : inter-génération, inter-quartiers, entre personnes valides et non valides, entre filles et garçons, tels sont les objectifs que la Municipalité s'est fixée et qui lui permettent de proposer à sa population un programme d'actions diversifiées.

Structures

Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines

Créée en 2003, l'antenne Municipale « Jeunesse » gérée à l'époque par le service associatif coexistait avec l'Espace Jeunes Adultes (EJA) de l'association socioculturelle Atouts Ville. Ces deux structures accueillaient les jeunes adultes et leur permettaient d'exprimer leurs attentes et besoins. Cependant, l'EJA se positionnait comme structure d'accueil et d'accompagnement et l'antenne jeunesse comme structure davantage administrative.

C'est pourquoi, l'antenne jeunesse, restructurée en 2005 avec la fusion absorption de l'Espace Jeunes Adultes d'Atouts ville est devenue le Service Jeunesse de la Ville de Gravelines, rattaché à la Direction des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et Citoyenne.

Il était de la volonté municipale d'offrir à la jeunesse un service de qualité pour que chaque jeune gravelinois, quelque soit son milieu social, dispose de l'ensemble des outils nécessaires pour une évolution optimale et un réel épanouissement dans une société où ce n'est pas tous les jours faciles :

- Accueil – Ecoute – Information – Orientation
- Documentation – Outils informatiques
- Techniciens formés pour un accompagnement personnalisé

L'ambition des élus et techniciens était, et l'est toujours, de rendre un service de qualité à la jeunesse en l'associant activement à la politique de la ville par la création d'un lieu d'écoute et de dialogue officialisé.

Depuis, les jeunes disposent véritablement d'un lieu d'ancrage défini et repéré. Les techniciens en place et les élus de référence en charge du dossier « jeunesse », collaborent étroitement pour que la politique de la commune soit réellement à l'image de ses jeunes résidents.

Après dix années de fonctionnement effectives, le Service Jeunesse est aujourd'hui un espace dont les jeunes se saisissent et s'approprient tant pour se lancer dans leurs projets que pour obtenir aide et soutien dans l'ensemble de leurs démarches quotidiennes.

Le service Jeunesse a pour vocations essentielles :

- d'aider les jeunes à commencer leur vie active : recherche d'emploi, de logement...
- d'aider les jeunes à construire leur projet ainsi qu'à les financer : Fonds d'Initiatives Jeunes...
- d'aller à la rencontre des jeunes afin de mieux les comprendre et les écouter,
- d'organiser des activités et manifestations à l'image des jeunes,
- de travailler en collaboration avec l'animateur AILE d'Atouts ville pour assurer un suivi optimal,
- de favoriser l'accès à l'autonomie, aux loisirs et à la mobilité pour tous,
- de favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité.

La ligne de conduite du service jeunesse réside dans l'élaboration d'une stratégie de collaboration avec la jeunesse gravelinoise afin de lui (re)donner sa place de citoyen à part entière.

Aussi, les jeunes qui souhaitent être acteurs, voir ambassadeurs de la ville, peuvent s'engager dans :

- Le Conseil Municipal Jeunes,
- Le Comité Jeunes Ambassadeurs,
- La Commission extra municipale « Jeunesse & Insertion professionnelle des 16-25 ans », composée de 9 élus du Conseil Municipal et de 9 Gravelinois, jeunes ou moins jeunes non élus.

Espaces d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, ces entités de consultation, de participation et d'écoute permettent aux jeunes âgés de 9 à 25 ans de s'impliquer à chaque étape de leur jeune vie. Les concepts de Démocratie et de Citoyenneté qui les régissent permettent aux jeunes de s'imprégner de la vie locale avec le soutien des élus et des services municipaux.

Différentes actions et manifestations sont organisées par le service jeunesse :

- L'action « Appel au devoir de Mémoire » qui sensibilise les collégiens à l'importance de notre histoire : concours d'expression, quizz sur les thèmes des deux grandes

guerres mondiales, sorties dans des lieux et musées historiques, participation aux commémorations...

- Le Festi'Beach, cf Fiche 9
- Le Festival Jeunesse qui propose pendant les vacances de Toussaint un panel d'activités exclusivement dédiées à la jeunesse : parcs d'attraction, animations sportives, débats, soirées... cf Fiche 9

Le Service Jeunesse propose également plusieurs aides financières afin d'accompagner au mieux les jeunes gravelinois :

- Le Fonds d'Initiatives Jeunes pour les 12-25 ans,
- La Bourse aux Permis de Conduire Citoyen pour les 17-25 ans

Enfin, le Service Jeunesse donne la possibilité aux jeunes gravelinois de bénéficier de plusieurs services, tels que :

- l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation,
- l'accès Internet pour des recherches d'emploi, de formation ou de devoirs scolaires,
- un accompagnement dans les projets de vie quotidienne des jeunes,
- une impression de CV et photocopies gratuites dans le cadre de recherches de formations et d'emploi.
-

Le Service Vie Associative et Citoyenne,

Mairie de Gravelines

Rattaché à la Direction des Sports, de la Jeunesse, la Vie Associative et Citoyenne, le Service Vie Associative et Citoyenne promeut comme sa dénomination l'indique la vie associative et l'engagement citoyen, sous toutes ses formes en apportant un soutien technique, logistique, financier aux associations et aux habitants.

Il accueille le tout public : le citoyen en tant qu'habitant, les dirigeants bénévoles des associations, les enfants et la jeunesse par le biais de manifestations organisées.

Ses missions essentielles :

- Services aux associations : accueil reprographie, aide administrative et comptable (courrier, compte rendu...), initiation gratuite à l'outil informatique, accès internet, aide à la communication, mise à disposition de salles de réunion, possibilité d'avoir une boîte aux lettres, aide et conseil sur le plan juridique,
- Services aux citoyens : aide au montage de projets de quartier, aide financière par le FAC (Fonds d'Actions Citoyen), paroles d'habitants (rencontre entre la municipalité et les habitants),
- Organisation de manifestations : parcours citoyen, accueil des nouveaux habitants, journées portes ouvertes, fête des voisins, journée des présidents, weekend des associations, téléthon.

Apprentissage de la citoyenneté :

Conseil Municipal Jeunes,

Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines.

Créé en 2002 sous l'impulsion de Mr Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, et de Mme Michèle Kerckhof, adjointe au Maire, le Conseil Municipal Jeunes est une instance de participation qui sensibilise les jeunes à la citoyenneté.

De part sa structure et son mode de fonctionnement, le CMJ ressemble au Conseil Municipal des adultes :

- 33 jeunes élus qui ont participé à une campagne électorale pour défendre des projets pour leur école, quartier et ville. Les élections se sont déroulées dans les écoles primaires et collèges gravelinois.
Elus pour un mandat de 2 ans, ils ont ensuite élu un Maire et ses adjoints.
- Les jeunes se répartissent en 4 commissions de travail selon leurs goûts, envies et attentes : Solidarité, Environnement, Sports et Loisirs.
- S'ajoutent aux 33 jeunes élus, 16 bénévoles, membres non élus.

Durant ces deux années de mandat, ils se réunissent une fois par mois pour échanger et travailler à l'élaboration de projets. Deux à trois adultes encadrants par commission sont présents à chaque rencontre pour les aider et les accompagner dans leur démarche.

Deux élus, Mme Michèle Kerckhof, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à l'Education et Mr Raoul Defruit, Conseiller Municipal, Président de la commission « Jeunesse et Insertion professionnelle des 16-25 ans » encadrent chacun une commission de travail.

Leur présence permet de renforcer les interactions entre le conseil municipal « adulte » et « jeunes ».

Les objectifs du Conseil Municipal Jeunes sont multiples et variés :

Pour les jeunes élus :

- S'impliquer dans la vie de leur collectivité,
- Ecouter les autres jeunes et les représenter,
- Apprendre à décider,
- Découvrir comment monter un projet, gérer le temps et l'argent,
- Découvrir les institutions républicaines : Maire, Conseil Départemental, Conseil Régional, Assemblée Nationale, Sénat ou encore le Parlement européen à Bruxelles.

Grâce au Conseil Municipal Jeunes, les autres jeunes peuvent :

- Elire leurs représentants,
- Exprimer leurs idées,
- Proposer des projets aux jeunes élus,
- S'impliquer dans la vie de leur collectivité.

Profils des jeunes :

Jeunes gravelinois, du CM1 à la 4^{ème}, scolarisés dans les écoles et collèges de Gravelines et sans distinction sociale. Il est également offert la possibilité aux jeunes n'habitant pas Gravelines, mais qui y sont scolarisés, d'intégrer le Conseil Municipal Jeunes en tant que membres non élus.

Catégories d'âge	Filles	Garçons	Total	Population infantile de la collectivité
3-5 ans				
6-8 ans				
9-12 ans	17	15	32	
13-16 ans	11	6	17	
17-18 ans				
Total			49	

Nous avons fait le choix de ne pas faire de distinction entre Conseil Municipal d'Enfant et Conseil Municipal de Jeunes afin de créer une institution qui fasse passerelle entre l'enseignement primaire et secondaire.

De plus, certains jeunes peuvent de ce fait être élus sur deux mandats consécutifs. Il s'instaure ainsi un système de parrainage entre les nouveaux et les anciens élus.

Les élections :

Tous les deux ans, lors de la rentrée scolaire, le service jeunesse intervient dans toutes les classes de CM1-CM2-6^{ème}-5^{ème}-4^{ème} des établissements scolaires gravelinois afin de présenter aux élèves ce qu'est le Conseil Municipal Jeunes et comment se déroule une campagne électorale.

Nous avons privilégié le contact direct avec les enfants et les jeunes comme forme d'intervention pour que les membres du service jeunesse soient identifiés auprès des enfants. Les deux élus gravelinois, encadrant du Conseil Municipal Jeunes, interviennent également avec les techniciens du Service Jeunesse.

Nous remettons à chaque élève un livret du jeune citoyen expliquant le fonctionnement d'un conseil municipal adulte et jeune et le déroulement des élections.

Les jeunes souhaitant être élus au sein du CMJ doivent alors renseigner une déclaration de candidature et ont une semaine pour réaliser une campagne électorale dans leur école à travers des affiches de campagne et des temps de parole accordés par les enseignants.

La semaine suivante ont lieu les élections au sein des écoles et collèges. Tous les jeunes du CM1 à la 4^{ème} scolarisés dans l'établissement sont électeurs et reçoivent en amont une carte d'électeur.

En fonction du nombre d'élèves dans les établissements scolaires, un nombre d'élus est défini par établissement pour un total de 33 élus.

Gravelines, ville très attrayante en terme de loisirs et de sports, est entourée de nombreuses petites villes et campagnes. Aussi, beaucoup d'enfants y habitant sont scolarisés sur

Gravelines et participent à sa vie sociale. C'est pourquoi, nous offrons la possibilité à ces jeunes qui souhaitent s'investir au CMJ de les intégrer en tant que bénévole, membre non élu.

Le Conseil Municipal Jeunes est reconnu localement et est régulièrement sollicité aux différentes cérémonies gravelinoises comme les commémorations du 11 Novembre et 8 mai, la fête du 1^{er} mai et diverses inaugurations comme l'ouverture du marché de Noël...

Il est également reconnu sur le Littoral et participe régulièrement à des regroupements de CME-CMJ

Comité Jeunes Ambassadeurs

Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines.

La création de ce comité est issue d'un double constat :

- Problème de communication avec les jeunes. De nombreuses manifestations et dispositifs sont proposés aux jeunes et pourtant beaucoup n'en ont pas connaissance. Cf rubrique « renforcer l'accès à la communication »,
- A la fin de leur mandat, beaucoup de jeunes élus au CMJ souhaitent continuer à s'investir mais ne pouvait plus au sein de cette instance pour des critères d'âge.

Un Comité Jeunes Ambassadeurs a donc vu le jour pour répondre à cette double problématique.

En outre, les jeunes étant au cœur des projets mis en place par le service jeunesse, la mise en place de ce comité était également motivée par la volonté de prendre réellement en compte leur avis à propos de ces manifestations.

Publics visés : Jeunes gravelinois de plus de 14 ans.

La forme de ce dispositif est beaucoup plus souple que celle du Conseil Municipal Jeunes. Aussi, le seul critère d'intégration de ce comité est la motivation du jeune et il ne s'y engage pas pour une période déterminée.

Fonctionnement :

Le comité jeunes se rassemble avant chaque grosse manifestation du service (Festival Jeunesse, Festi Beach...) et proposent des idées.

Il leur est également proposé de se réunir ponctuellement lorsque le service jeunesse a besoin de communiquer sur des événements ou projets (projet d'échange de jeunes...) afin qu'il fasse le lien avec les jeunes gravelinois à travers leur réseau et/ ou leur établissement scolaire.

Une activité ludique est proposée à l'issue de ces rencontres afin de consolider les liens de ce groupe.

Cet engagement est pour eux une expérience enrichissante puisqu'elle permet à ces jeunes d'entrer dans une réelle démarche de projet tout en prenant pleinement et activement leur place de citoyen.

Le Parcours Citoyen,
Service Vie associative et Citoyenne,
Mairie de Gravelines

Mis en place dans le cadre du volet « Civisme » de la politique citoyenne de la ville de Gravelines, le parcours citoyen permet aux enfants de découvrir de façon ludique les institutions à travers un circuit sur le centre ville.

Cette action prône des valeurs fondamentales comme la prévention, le civisme, le respect et l'éducation citoyenne.

Trois volets sont abordés à travers les partenaires présents :

- la citoyenneté,
- la prévention et la sécurité,
- l'engagement et la solidarité.

Organisation d'une campagne électorale, élections fictives, comprendre le fonctionnement d'une mairie, de ses services et d'un conseil municipal, visite du commissariat avec son service « scientifique », prévention routière via un simulateur deux roues, sensibilisation à la sécurité et aux gestes de secours, prévention dans les transports en commun, montage de projets, recherches de financement, comprendre le rôle de la gendarmerie et des pompiers, connaître les droits et devoirs des mineurs face à la justice. Ce sont autant d'ateliers qui sont proposés aux jeunes.

En 2015, 300 élèves des classes de CM1-CM2 et des collèges ont bénéficié de cette sensibilisation à la citoyenneté.

Objectifs :

- Découvrir et apprendre à situer les institutions locales,
- Comprendre le fonctionnement des institutions et développer le respect envers les autorités,
- Apprentissage de la citoyenneté.

Un livret citoyen est distribué à la fin de la journée aux élèves afin qu'ils aient un outil consultable en cas de besoin.

Appel au Devoir de mémoire,
Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines.

En 2008, à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la Municipalité, via Mr Raoul DEFRUIT, Conseil Municipal, lance le projet « Appel au Devoir de Mémoire »

Plusieurs partenaires sont investis à ce jour :

- Collèges Pierre & Marie Curie et St Joseph
- Associations Patriotiques
- Groupe « Pêcheurs d'Islande », Eclaireurs & Eclaireuses de France
- Groupement 57 de la Fédération Maginot
- Médiathèque de Gravelines
- Archives de Gravelines

- Gravelines Généalogie
- Atouts Ville

Chaque année un concours d'expression ou un test de connaissance sont organisés à destination des collégiens gravelinois. Les lauréats sont invités aux cérémonies commémoratives du 11 Novembre et du 8 Mai et sont récompensés par un séjour qui leur permet le temps d'un weekend d'aller à la découverte du passé.

C'est ainsi que 32 jeunes ont pu, cette année, les 30 et 31 mai partir sur les traces des soldats belges qui avaient à l'époque prêté mains fortes aux troupes françaises. Au programme de ces deux journées, visite du memorial de Passchendael, visite de tranchées et du cimetière de Tyne cot...

Bourse au Permis Conduire Citoyen

Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines.

Mise en place en 2009, à l'initiative de Mr Raoul Defruit, Conseiller Municipal, la Bourse au Permis de Conduire Citoyen (BPCC) est issue d'un triple constat : un coût du permis de conduire élevé, un nombre important de jeunes sans permis qui se trouve bloqué dans leur démarche de recherche d'emploi et des associations qui sont toujours à la recherche de jeunes bénévoles.

Aussi, la Bourse au Permis de Conduire Citoyen permet à des jeunes gravelinois âgés de 17 à 25 ans de bénéficier d'une aide financière au permis de conduire de catégorie B en contre partie de 80 heures de volontariat dans une association gravelinoise.

Outre l'objectif majeur que représente l'aide financière au permis de conduire, la BPCC permet aux jeunes de découvrir le fonctionnement d'une association, la méthodologie de projets, le travail de terrain, l'engagement bénévole...un plus indéniable sur un CV.

Le dispositif s'adresse aux gravelinois de 17 à 25 ans n'ayant jamais eu le permis de conduire, ni bénéficier d'un autre dispositif permettant le financement du permis de conduire.

Une commission d'attribution, composée d'élus, de membres non-élus, de techniciens du service jeunesse et du CCAS ainsi que des représentants du monde associatif, étudie les candidatures.

Le jeune, accompagné de son référent associatif, leur présente son projet et son besoin d'obtenir le permis de conduire dans le cadre de son projet de vie et projet professionnel.

L'aide financière attribuée varie entre 50% et 80 % du coût total du permis de conduire et est attribuée en fonction du revenu fiscal de référence.

La BPCC suppose une organisation technique rigoureuse. Les jeunes, les associations et structures d'accueil, les auto-écoles et la Municipalité ont des engagements réciproques matérialisés dans des conventions signées par chacun.

Un suivi et un accompagnement des jeunes sont opérés par le service jeunesse, pilote du dispositif en collaboration avec le CCAS pour l'aspect financier. Un bilan intermédiaire à 40 heures d'engagement citoyen est organisé entre le jeune, le service jeunesse, les membres de

la commission BPCC et l'association. Il s'agit de faire un point sur le bon déroulement du volontariat associatif du jeune, d'entendre les attentes de chacun et de régler d'éventuels problèmes.

Suite à cet entretien, le jeune obtient ou non, l'accord de s'inscrire au code.

Le service jeunesse se rapproche régulièrement des auto-écoles pour vérifier l'assiduité des jeunes aux cours théoriques.

Les 80 heures de volontariat réalisées, la commission BPCC se réunit à nouveau avec le jeune et son référent associatif afin d'effectuer un bilan final. Le jeune doit alors présenter un support de type compte rendu.

Après approbation de la commission, le jeune peut alors s'inscrire à l'examen du permis de conduire.

Prévention routière : cf fiche 4,

En plus de la formation citoyenne qui leur est dispensée par les tuteurs associatifs, les jeunes participent à un module de prévention routière. La Police Nationale, le SDIS 59 et le Groupe Pascal, association de prévention aux conduites additives, sensibilisent aux risques routiers au travers d'ateliers ludiques et interactifs

Quelques chiffres :

- 79 jeunes ont obtenu leur permis de conduire depuis le lancement du dispositif
- 53 associations gravelinoises ont accueilli au moins un jeune depuis 2009
- En 2015, 30 bénéficiaires répartis dans 23 associations et structures gravelinoises

Fonds d'Initiatives Jeunes

Service Jeunesse,
Mairie de Gravelines.

Le Fonds d'Initiatives Jeunes a pour but de promouvoir et d'aider à la réalisation de projets non économiques.

Si l'aide est financière, les techniciens du service jeunesse apportent également un soutien technique aux jeunes porteurs de projets.

Destiné aux gravelinois âgés entre 12 et 25 ans, le Fonds d'Initiative Jeunes soutient les jeunes qui souhaitent se lancer dans un projet de petite ou grande envergure : départ en vacances autonomes, voyages humanitaires, stages d'étude à l'étranger, sortie loisirs...

Le jeune est seul maître de sa démarche et de l'organisation de son projet : recherche, réservation, construction du budget... Le service jeunesse est à sa disposition pour l'accompagner dans ses démarches.

Une fois le dossier constitué, le jeune passe en commission composée des conseillers municipaux référents du service jeunesse, du président de l'association Atouts ville, d'un membre de la Mission Locale, de deux jeunes gravelinois, membres de la commission extra municipale jeunesse et du service jeunesse. Il doit y défendre son projet et ses motivations.

La prise en charge peut aller jusqu'à 65% du coût total de l'initiative dont il est question.

Le FIJ aide également à financer certaines formations comme le BAFA, BAFD, PSC1, BNSSA...

Les jeunes bénéficiaires s'engagent en contre partie à participer en renfort à au moins une action organisée par le Service Jeunesse.

Au total ce sont 1 390 jeunes qui ont pu bénéficier d'un Fonds d'Initiatives Jeunes depuis 2008.

« Considérer que l'enfance et la jeunesse sont une ressource et non un problème »

Regards de Jeunes

Atouts Ville,
Local

« Regards de Jeunes » est un journal télévisé pour les jeunes et animé par des jeunes. .

L'objectif était de mettre en place un outil d'information entre jeunes. Aussi, ce sont 8 adolescents âgés entre 15 et 17 ans fréquentant le secteur jeunes d'atouts ville, qui ont été mobilisés durant l'année scolaire 2014-2015 sur ce projet.

Un partenariat a été établi avec Delta TV, la télévision locale, pour permettre aux jeunes de proposer un journal télévisé de qualité et de le diffuser sur une chaîne locale, particulièrement suivie par la population gravelinoise.

Aussi, ces animateurs en herbe ont pu rencontrer des professionnels de la communication qui leur ont expliqué les rouages des tournages et des outils audios et vidéos : utilisation d'une caméra, logiciel de montage...

Ils ont également travaillé autour de l'expression écrite et orale : préparation des interviews, écriture des textes à lire à la caméra, travail de diction...

Ainsi, durant l'année, ces jeunes ont réussi à proposer deux émissions de qualité et ont été sollicités par l'association Atouts ville pour réaliser l'assemblée générale sous forme de journal télévisé.

Scouts et guides de France

Gravelines accueille sur son territoire une section des Scouts et Guides de France qu'elle soutient financièrement par une subvention annuelle et techniquement par le biais du service associatif et vie citoyenne.

Les Scouts et Guides de France proposent aux jeunes de devenir des hommes et des femmes heureux, utiles, artisans de justice et de paix. L'association vise l'accueil de tous les jeunes et leur permet de vivre ensemble une fraternité au-delà des frontières.

Le projet associatif s'articule autour de 6 axes : la relation à soi, au corps, au monde, aux autres, aux sentiments, à la spiritualité. Les parents s'y inscrivent comme des interlocuteurs privilégiés en tant que partenaires éducatifs.

Tout au long de l'année, elle propose différentes actions :

- Des activités en autonomie : les jeunes réclament avec vigueur leur autonomie mais restent encore dépendants d'un cadre sécurisant. Les activités en autonomie tentent de répondre à ce dilemme : elles se déroulent en équipe, avec la présence des responsables durant la préparation et si besoin en cas de coup dur.

Les jeunes se réunissent le week-end pour organiser des actions et activités ensemble, lesquelles leur permettent de développer peu à peu leur autonomie.

- Des grands jeux : les jeunes recherchent des occasions de s'évader de leur milieu habituel pour évoluer dans un univers qui leur est propre. Le jeu est un moyen d'apprentissage de la vie avec ses bons moments mais aussi ses déceptions.
- Des week-ends campés.

Eclaireurs et éclaireuses de France

Groupe de Gravelines

La ville de Gravelines a également sur son territoire un groupe d'Eclaireurs et Eclaireuses de France qu'elle soutient de la même manière : subvention annuelle, soutien technique...

Les Eclaireurs et Eclaireuses de France sont un mouvement éducatif pour les jeunes fondé sur le volontariat. Son but est de contribuer, par l'éducation, à la formation de citoyens libres, responsables, solidaires et engagés en les aidant à développer leurs potentiels physiques, intellectuels et sociaux.

C'est une méthode éducative basée sur l'engagement, l'éducation par l'action, la vie en petits groupes et des programmes attractifs et progressifs.

Les Eclaireurs et Eclaireuses de France ainsi que les Scouts et Guides de France sont très investis dans la vie locale. Ces associations participent aux différentes manifestations enfance-jeunesse comme la célébration des Droits de l'Enfant. Un réel échange s'est établi entre la ville et ces associations.

Renforcer l'accès à l'information

Interaction de l'information :

La ville de Gravelines déploie des moyens importants pour être au plus proche de la population et communiquer les informations en temps réel.

Pour que l'information soit la plus interactive possible, la ville a mis en place un **site Internet** propre à Gravelines : www.ville-gravelines.fr. Il y expose et décrit la ville géographiquement et touristiquement. Elle y présente également l'organisation municipale des différents services afin que les familles sachent à qui s'adresser en cas de besoin.

Le site internet publie également en une, les actualités quotidiennes : manifestation, lancement des campagnes d'inscriptions...

Depuis 2014, la ville de Gravelines est détentrice du label « Ville Internet » qui montre l'implication et la volonté de la collectivité à la promotion et mise en œuvre d'un internet local citoyen à disposition de tous.



Le site Internet géré par le service communication est en lien avec le Facebook « Bouge à Gravelines », vitrine de la ville. En effet, pour être au plus proche de la population, il semblait essentiel de s'adapter aux moyens de communication modernes et d'entrer dans les réseaux sociaux.

Le service jeunesse, en collaboration avec le service communication, a lancé sa propre page Facebook « **Etre jeune à Gravelines** » complémentaire au « Bouge à Gravelines ». Elle fait état des informations propres aux jeunes, en terme de formation, aides diverses, sorties et manifestations...

Les jeunes peuvent également contacter le service jeunesse via cette plateforme et ainsi avoir rapidement réponses à leur question.

Information permanente :

La ville de Gravelines a publié plusieurs guides, à destination des enfants et des familles, qui se veulent les plus exhaustifs possibles afin qu'ils aient un condensé d'informations à disposition chez eux.

Guide de la jeunesse :

Les structures d'enfance, de jeunesse et d'insertion ont constaté que les jeunes avaient du mal à se repérer au sein des différentes structures et à comprendre les différentes missions des uns et des autres.

Un guide jeunesse a été réalisé en 2012 afin d'informer et d'orienter les jeunes en fonction de leur besoin. Devenu obsolète, il sera mis à jour pour le début de l'année 2016.

Afin de mieux s'adapter aux méthodes de communication des jeunes, le guide se verra plus interactif. Il sera mis en ligne et téléchargeable sur le site Internet de la Ville et le Facebook « Etre jeune à Gravelines ».

Des mises à jour seront également faites régulièrement pour donner une information la plus actuelle possible.

Guide du jeune enfant :

Le guide du jeune enfant a été pensé et conçu en partenariat avec les acteurs de la Petite Enfance : Direction de l'Education et de l'Enfance, l'association Atouts Ville, les crèches et multi-accueils, la Caisse d'Allocation Familiale et la Protection Maternelle et Infantile afin d'informer et de guider les parents.

Il les accompagne dans les étapes à suivre dès la naissance de l'enfant en leur donnant une série de conseils et d'adresses utiles : état civil, congé parentaux, PMI...

Le guide du jeune enfant aiguille également les parents, dans un 1^{er} temps, vers les différents modes de garde que propose la collectivité : assistantes maternelles, multi-accueils, crèches et, dans un second temps, sur les modalités d'entrée à l'école Maternelle.

Comité Jeunes Ambassadeurs / Conseil Municipal Jeunes :

Le Comité Jeunes Ambassadeurs et le Conseil Municipal Jeunes sont des relais d'information auprès des jeunes des Gravelinois.

Ils sont régulièrement sollicités par le service jeunesse pour aider à communiquer sur les actions et manifestations.

Conclusion

La ville de Gravelines a comme ligne conductrice dans sa politique jeunesse, une stratégie de collaboration avec les jeunes afin de leur (re)donner sa place de citoyen à part entière.

Pour ce faire, elle s'appuie sur des services municipaux actifs et des associations dynamiques.

SÉCURITÉ ET PROTECTION

Introduction :

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a ancré dans le droit International la protection de l'enfance. L'intérêt supérieur de l'enfant « doit être une considération primordiale » pour chacun. Aussi, la ville de Gravelines vise à assurer le bien être de l'enfant sur le plan physique, psychique et social. Pour ce faire, elle s'appuie sur un tissu associatif dense spécialisé dans l'accompagnement et la prise en charge des enfants et jeunes en situation de fragilité.

La notion de protection fait référence aux actions mises en œuvre pour mettre l'enfant à l'abri du danger. C'est pourquoi, l'ensemble des partenaires a également à cœur d'informer et de sensibiliser les jeunes aux dangers qu'ils peuvent encourir au quotidien.

Structure :

Groupe Pascal

L'association « Groupe Pascal », créée en 1993, a pour missions la prévention des conduites addictives, l'accueil, l'information et l'orientation du public. De plus, elle met en place une évaluation médicale, psychologique et sociale avec des professionnels qualifiés dans le cadre de l'accompagnement des personnes ayant une conduite addictive.

Le Groupe Pascal intervient également dans le domaine de réduction des conduites à risque. Il est doté d'un centre documentaire spécialisé. Enfin, il assure la formation des professionnels du secteur sanitaire et social.

Il est organisé en trois pôles :

Le pôle accompagnement : accompagnement de la personne ayant une conduite addictive avec ou sans substance.

- Accueil anonyme, gratuit et confidentiel,
- Prise en charge en ambulatoire,
- Accompagnement individualisé des personnes,
- Consultation destinée aux jeunes consommateurs le mercredi après-midi,
- Accompagnement à l'arrêt du tabac.
- Accueil des familles et de l'entourage sous forme de Point Rencontre le 1^{er} mardi de chaque mois,
- Entretien familial et individuel sur rendez-vous,

- Réduction des risques : mise à disposition de préservatifs, documentation sur les infections sexuellement transmissibles, documentation et information sur la réduction des risques liés aux comportements additifs.

Le pôle formation : des formations « addictions » sont dispensées sur 8 jours. Ouvertes aux professionnels et bénévoles du secteur sanitaire et social. Elles permettent des apports théoriques et pratiques sur les conduites addictives suivant la demande en institut de formation, en milieu associatif et en milieu professionnel.

Le pôle prévention : intervention sur les conduites addictives auprès du tout public ; en milieu scolaire et spécialisé (collèges, lycées, primaires et Instituts Médico Educatif), en milieu professionnel, en centre de formation, en milieu associatif et en accueil de loisirs.

L'AFEJI

L'AFEJI est une association laïque reconnue « Association de Bienfaisance » qui a pour vocation de lutter contre toutes les formes d'exclusion par la formation scolaire et professionnelle, l'insertion sociale et professionnelle et par l'accompagnement individuel.

La ville de Gravelines a la chance de compter trois antennes de l'AFEJI sur son territoire pour être au plus proche des jeunes en difficulté : la MECS de Petit-Fort-Philippe, la MECS de Gravelines et l'Institut Médico Educatif Louis Christiaens.

L'AFEJI MECS Littoral :

L'AFEJI Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de **Petit Fort Philippe** assure l'accueil des jeunes en difficultés sociales et familiales.

Les professionnels partent des besoins des enfants afin d'élaborer un système d'organisation et de gestion où ils sont acteurs et sujets interactifs.

L'observation de chaque enfant ou jeune et la satisfaction de ses besoins sont les éléments essentiels qui guident leur pratique.

La MECS accorde une place importante au travail partenarial avec les parents et l'accent est mis sur la qualité de l'accueil.

Le projet éducatif consiste à réfléchir et à réaliser dans le cadre d'une collectivité les conditions optimales pour assurer à chaque enfant une sécurité affective et le développement d'une relation basée sur l'intérêt, le respect de sa personnalité, la compréhension de ses besoins et le suivi de son développement.

Le site de Petit Fort Philippe regroupe trois unités de vie et un service d'accueil de jour :

- l'Unité de « l'Estran » accueille 13 jeunes de 3 à 7 ans
- l'Unité du « Phare » accueille 13 jeunes de 7 à 10 ans
- l'Unité du « Large » accueille 13 jeunes de 11 à 15 ans

La mixité garçon-fille est appliquée à chaque unité équipée de chambres de 3 à 4 enfants, dotée d'une salle de bain, de deux salles de jour, d'un séjour et d'une cuisine.

Chaque unité est composée d'une équipe éducative constituée de moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés, d'une équipe de services généraux et d'un plateau technique para médical (infirmière, psychologue...)

Les objectifs des unités sont adaptés aux différentes tranches d'âges et mis en pratique de manière différente mais des fils conducteurs restent communs à chacun :

- Développer la socialisation par le biais d'une dynamique de groupe,
- Travailler à une bonne estime de soi,
- Développer la notion de respect,
- Maintenir le lien parents-enfants.

Le **quartier des Goélettes** habite également une MECS de l'AFEJI accueillant des jeunes de 4 à 18 ans en difficultés sociales et familiales au titre de la protection de l'enfance. Les professionnels travaillent sur plusieurs axes : protection, prévention, socialisation, accompagnements individualisés, soutien à la parentalité, remobilisation scolaire...à travers plusieurs unités :

- La ferme Relais du pont de Pierre qui offre 12 places en accueil d'urgence pour une période 3 mois pour les enfants de 4 à 18 ans.
- L'Unité du Polder pour des jeunes de 16 à 18 ans qui axe son approche éducative sur la préparation d'une vie de jeune adulte en autonomie.
- La Ferme Decarpentries pour les jeunes adolescents de 11 à 16 ans qui axe son approche éducative sur la socialisation de l'enfant avec un suivi de la scolarité en partenariat avec les parents.

[L'AFEJI Institut Médico Educatif Louis Christiaens :](#)

L'Institut Médico Educatif (IME) Louis Christiaens a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'épanouissement de la personnalité et l'accès à l'autonomie d'enfants et d'adolescents présentant une déficience intellectuelle pouvant être associée à des troubles du comportement. Pour ce faire, il dispose de moyens éducatifs, rééducatifs, médicaux, paramédicaux et pédagogiques spécialisés.

Chaque enfant ou adolescent accueilli se voit proposer un contrat de séjour à son admission et bénéficie d'un projet d'Accueil et d'Accompagnement Personnalisé élaboré par l'équipe pluridisciplinaire en liaison avec la famille.

L'établissement est doté de 5 pavillons équipés de chambres individuelles permettant l'accueil d'internes et de 4 studios pour jeunes majeurs.

Il a une capacité d'accueil de 55 places dont 47 en Internat et 8 en semi internat.

Information et sensibilisation :

[Les Journées de la Prévention](#)

Service Vie Associative et Citoyenne

Programmées tous les deux ans, ces journées de la prévention sont organisées sur deux jours à destination des élèves de niveau élémentaire (GS au CM2) et des collégiens de Gravelines.

Objectifs :

- Former les enfants aux bonnes attitudes face aux problématiques actuelles dans les domaines de la santé, la sécurité et la vie quotidienne,

- Favoriser dans chaque cellule familiale, l'émergence d'un ou plusieurs « Ambassadeurs de prévention » qui auront pour mission au travers de conseils, d'informations et d'initiations préventives, de mieux sécuriser le quotidien et réduire ainsi les risques,
- Informer et échanger avec les enfants sur les notions de bien être mais aussi de danger.

Il s'agit de sensibiliser les enfants de manière ludique et attractive aux différentes thématiques liées à leur quotidien et aux risques encourus autour de trois thématiques :

- La santé : conduites addictives, information sur les risques cardio-vasculaires (obésité et surpoids), la puberté et le goût.
- La vie quotidienne : accidents domestiques, **les dangers d'internet, addictions (jeux vidés, réseaux sociaux...)**, bus de la prévention, sophrologie et gestion de conflits.
- La sécurité routière : présentation des différents équipements pour les 2 roues, sensibilisation aux panneaux, simulateur deux roues, désincarcération de véhicules, lunettes alcoolémie et code de la route.

Partenaires :

- Police Nationale et Municipale
- Groupe Pascal
- Association Preval qui sensibilise aux méfaits du diabète
- Planning Familial
- Adassar
- X 2000 qui sensibilise aux addictions face aux outils informatiques
- Espoirs de Vivre
- Association Arc en ciel
- APEAS (jeu du foulard)
- Franceodox
- Atouts ville

Journées portes ouvertes de la Maison des Associations et du Citoyen,

Service Vie Associative et Citoyenne

Depuis 8 ans, la Maison des Associations et du Citoyen organise les Journées Portes Ouvertes à destination des élèves des écoles primaires et collèges du Sivom de l'Aa.

Durant ces journées, associations et professionnels proposent des ateliers ludiques, pédagogiques et citoyens sur un thème précis qui sera en 2015 « La santé : un facteur important pour le bien être à l'école et au collège ».

Différents ateliers seront abordés :

- Fonctionnement de l'organisme psychologique et émotionnel,
- L'école et son environnement,
- Usages et abus de substances psycho actives,
- Hygiène,
- Santé et vie affective,
- Equilibre alimentaire et nutrition,
- Activité physique.

Les objectifs visés se déclinent de la manière suivante :

- Acquérir des connaissances et développer l'esprit critique,
- Apprendre à gérer ses émotions,
- Comprendre pourquoi l'alimentation est importante,

- Prendre conscience de son environnement social,
- Comprendre les répercussions de la santé sur la scolarité,
- Etre capable de faire des choix responsables

Bourse au Permis de Conduire Citoyen

Service Jeunesse

En plus de la formation citoyenne qui leur est dispensée par les tuteurs associatifs, les jeunes participent à un module de prévention routière. La Police Nationale, le SDIS 59 et le Groupe Pascal s'associent à la prévention des risques routiers au travers d'ateliers ludiques et interactifs :

- Manipulation de radar sur route avec observation des conduites à risque au volant : excès de vitesse, usage du téléphone au volant, défaut de ceinture de sécurité...,
- Atelier de prévention des conduites additives,
- Observation d'une opération de désincarcération.

Accompagnement des jeunes :

L'association Atouts Ville, en partenariat avec la CAF, a mis en place au sein de ses structures un poste **d'Animateur pour l'Insertion et la Lutte contre l'Exclusion (AILE)**.

Sa mission principale est l'accompagnement individuel ou collectif des jeunes en difficultés socioprofessionnelles et/ou familiales, âgés de 16 à 25 ans.

Cet animateur peut également agir pour des jeunes à partir de 11 ans si l'accompagnement s'inscrit dans un projet établi institutionnellement avec les partenaires.

L'animateur se veut un lien de proximité entre les jeunes et les différentes instances. Sa présence sur le terrain permet un repérage des jeunes en difficulté, exclus du système institutionnel, et une réorientation vers les partenaires sociaux et médicaux.

Pour permettre un meilleur accompagnement de ces jeunes, des **réunions partenariales** sont organisées mensuellement. Elles y regroupent le réseau des assistantes sociales, la mission locale, le CCAS, l'association AGIR, le Groupe Pascal et le Service jeunesse. Ensemble, ils peuvent ainsi décider de la stratégie la plus adaptée en tenant compte de la situation du jeune dans sa globalité (contexte social, familial, professionnel...)

Conclusion

Pour tout à chacun, appréhender la vie quotidienne aujourd'hui constitue un véritable défi. La ville de Gravelines a dessiné sa politique jeunesse en s'appuyant sur un réseau de partenaires spécialisés et en développant ses outils municipaux pour tendre à un service de qualité envers ses jeunes citoyens. L'objectif étant ainsi de les armer au mieux pour avancer sereinement dans leur vie de tous les jours...

PARENTALITÉ

Introduction :

Favoriser et faciliter une relation éducative et affective harmonieuse et apaisée entre parent(s) et enfant(s) est une priorité municipale.

La question de l'accompagnement des parents dans leur difficile responsabilité d'élever leurs enfants est un pilier important de la politique de l'enfance menée par la ville de Gravelines. Elle s'appuie essentiellement sur l'association Atouts Ville qui apporte un accompagnement fort des familles grâce à des référents familles basés dans chacune des 4 maisons de quartier.

Les structures d'accueil :

L'accueil de la petite enfance : Les Crèches

Animées et encadrées par des équipes de professionnels de la Petite Enfance (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et animatrices petite enfance..), les structures gravelinoises d'accueil de jeunes enfants sont spécialement conçues pour répondre à leurs besoins mais aussi pour veiller à leur bien être en contribuant notamment à leur éveil et leur développement.

Les trois structures « multi-accueil » de Gravelines accueillent les enfants de 2mois ½ à 4 ans et permettent ainsi de répondre aux besoins des parents afin de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Elles ont une capacité d'accueil identique de 20 places et proposent à la fois un accueil régulier et occasionnel.

Espaces Multi-Accueil d'Atouts ville :

- Espace « Les Câlinous »,
Maison de Quartier du Pont de Pierre

- Espace « Les p'tites Frimousses »
Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe

Ils accueillent les enfants de 10 semaines à 3 ans.

Une offre d'accueil souple : Pour répondre aux besoins des parents, les structures prennent en charge les enfants de manière régulière ou occasionnelle sur une période qui peut varier de quelques semaines à une année. Cet accueil est garanti par la mise en place d'un contrat que les parents planifient avec la crèche choisie

Une place pour les parents : Des structures pour les enfants mais aussi pour les parents et avec les parents. Les équipes d'Atouts ville recherchent une véritable entente et souhaitent un échange constructif avec les parents.

« Pas facile d'être parents !!! », pour les aider, l'association organise des ateliers parents/enfants ainsi que des rencontres sur des thèmes en lien avec l'éducation et la fonction parentale.

Elle les invite également à participer au quotidien et à l'occasion de temps forts et festifs.

Les équipes d'Atouts Ville composées d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices Petites Enfance, proposent une multitude d'activités qui contribuent à l'éveil, au développement et à la socialisation de l'enfant.

Un partenariat effectué avec différents services de la commune leur permet d'enrichir l'éventail des activités proposées et de les présenter de manière plus ludique : éveil corporel, éveil musical, lecture, participation aux spectacles jeune public...

L'accent est également mis sur l'accueil du point de vue sanitaire au travers d'un travail de collaboration avec un médecin.

Tarification : le tarif est calculé sur la base des ressources du ménage et de la composition de la famille.

Le paiement s'effectue mensuellement.

Exemple : Atelier parents-enfants piscine, enfants à partir de 6 mois.

Objectifs :

- Renforcer le lien parents-enfants par le biais d'une activité ludique ;
- Pour l'enfant, découvrir et mieux appréhender un nouvel élément, l'eau, grâce à la sécurité affective familiale ;
- Permettre aux parents d'appréhender en toute sécurité la 1ère expérience de la piscine avec leur enfant.

Déroulement : Une fois par semaine de mi Mai à mi Juin, il est proposé aux parents d'accompagner leur enfant à la piscine et d'y partager une activité, encadrée par des maîtres nageurs.

Il s'agit souvent pour eux d'une 1ère expérience aquatique en famille et elle permet aux parents de l'appréhender avec sérénité car seule, elle peut être source de stress.

Les Moussaillons : crèche associative

L'association « Les Moussaillons » propose également une offre souple mettant l'accent sur l'implication des parents.

Différents professionnels de la petite enfance interviennent en partenariat avec l'association : psychomotricienne, médecin, infirmières, conteuse...

Tous ont pour objectif de participer au développement du jeune enfant dans un esprit d'acquisition de l'autonomie, tout en favorisant sa socialisation dans le respect de l'autre.

Chacun des membres de l'équipe fait vivre le projet pédagogique, répond aux besoins des enfants et leur offre une sécurité affective durant l'absence de leurs parents.

Le repas est confectionné sur place par une cuisinière diplômée. Celle-ci utilise des produits frais et prépare les repas tout en veillant au respect de l'équilibre alimentaire.

Relais d'Assistantes Maternelles

Ouvert depuis le 1er Décembre 2007, le Relais Assistantes Maternelles accueille les assistantes maternelles, les parents, les gardes à domicile et toute personne intéressée par l'accueil de la Petite Enfance.

Le relais est un lieu d'information, de rencontres et d'animations. Il informe, entre autres, les demandeurs des modes de garde et les assistantes maternelles sur leurs droits et obligations.

Les assistantes maternelles peuvent s'y retrouver avec les enfants dans un espace convivial spécialement aménagé pour les enfants.

Plusieurs animations sont organisées afin d'aider au développement des enfants : éveil musical, éveil aux livres en collaboration avec la Médiathèque, atelier motricité, activités manuelles, atelier cuisine, marionnettes ou jeux de manipulation.

Implication des parents et des enfants :

Projet « Pass » : Parents Ados Sujet(s) Sensible(s)

Atouts ville

Cf Dossier de Presse, annexe

L'association Atouts Ville dispose d'un secteur parentalité très actif. De par leur proximité de terrain, les référents familles sont réellement identifiés par les familles et sont devenus de véritables moteurs pour eux.

Beaucoup de parents démunis face aux comportements de leurs enfants devenus adolescents les ont sollicités. Après plusieurs concertations et temps d'écoute, les référents familles ont constaté que les mêmes interrogations et les mêmes problèmes revenaient chez toutes les familles. C'est de ce constat qu'est né le projet original et ambitieux « Parents & Ados, ça pass...ou ça passe ? ».

L'adolescence est un moment de transition important, parfois difficile à gérer pour les parents et pour les jeunes eux-mêmes. Les relations peuvent devenir difficiles et l'incompréhension s'installe autour de sujets comme la scolarité, la sexualité, l'alcool ou encore la drogue et les fréquentations.

Afin de dédramatiser ces situations et de favoriser le dialogue au sein des familles, l'idée de développer un projet dans lequel les adolescents et leurs parents seraient associés a émergé : la création et la réalisation d'une mini série humoristique abordant des sujets liés à l'adolescence.

Une dizaine de familles issues des différents quartiers de Gravelines s'est investie dans le projet. Ils se sont réunis toutes les semaines à la Maison de quartier du Pont de Pierre pour répéter et préparer le tournage. Ce sont donc une vingtaine de sketches qui ont été filmés en Mai dernier en partenariat avec Delta Tv, la télévision locale.

La finalité est de créer un support qui donnera des pistes de réflexions sur les différents sujets évoqués à destination des jeunes, des parents mais également des professionnels des centres sociaux. Aussi, le DVD sera édité à 1500 exemplaires et offert à l'ensemble des centres sociaux de France.

Le 2 octobre 2015, une projection sera organisée au cinéma Sportica pour le lancement du DVD en présence des familles et des partenaires.

Parallèlement, un livret d'accompagnement du DVD sera travaillé entre les familles et une psychologue. Il n'aura bien sûr pas pour vocation d'apporter des réponses aux problématiques abordées mais sera un outil facilitateur d'échanges.

« Retrouvons nous en famille » :

Atouts Ville

Les référents famille de l'association ont constaté que de nombreuses familles avaient des réticences à participer aux activités et sorties qui leur étaient proposées.

Après plusieurs rencontres formelles et informelles, ils ont compris que beaucoup de parents craignaient de ne pas réussir à gérer leurs enfants et appréhendaient leurs débordements en public. Pour ces familles, même les tâches de la vie quotidienne comme les courses sont source d'angoisse. Aussi, elles préfèrent souvent laisser les enfants à garder chez un proche ou à la crèche même pour 1 heure ou 2 seulement.

Malgré tout, ces parents leur ont exprimé une certaine frustration et le besoin de passer du temps avec leurs enfants en partageant des activités.

Aussi, ce projet a été mis en place afin de répondre aux besoins de ces familles. L'objectif est de leur apprendre à vivre pleinement les temps de la vie quotidienne avec leurs enfants et de leur proposer des moments ludiques ensemble.

Depuis la mise en place de ce projet en 2013, le nombre de familles impliquées n'a cessé d'augmenter et a atteint, aujourd'hui, le nombre de 40 familles bénéficiaires.

Ce projet est décliné en deux axes :

Axe 1 : « Accueillir, proposer et stimuler ».

Il est proposé aux familles de se réunir en maison de quartier afin qu'elles y trouvent un espace de liberté et de dialogue où elles peuvent échanger entre elles sur les difficultés rencontrées au quotidien. Des professionnels sont à leur écoute.

La maison de quartier est également un espace de jeux et d'expérimentation pour permettre aux parents et aux enfants de se retrouver ensemble, en dehors de la maison, autour d'une activité ludique. Chaque activité est toujours encadrée par un professionnel qui met en place des techniques de communication et d'échange.

Exemples d'ateliers :

- « Bouger en famille » : sortie culturelle en lien avec les structures gravelinoises comme le Musée et la Médiathèque et sortie familiale comme le kids parc, sportica...
- « Petit goûter en famille » : une fois par mois une diététicienne anime un atelier de réalisation de goûter avec les familles afin de sensibiliser à une bonne alimentation. L'objectif est également de montrer aux parents et aux enfants que la préparation d'un repas peut être un temps d'échange convivial.

- « Activité en famille » : une fois par mois, un atelier est proposé en maison de quartier afin de permettre aux familles de passer un moment convivial entre parents et enfants et de favoriser le « Faire ensemble - Vivre ensemble » : chasse au trésor, défi familles, art floral, loto parents-enfants...

Axe 2 : « Associer et responsabiliser »

Les parents et leurs enfants sont associés aux choix des activités via un comité d'organisation. Ainsi, ils aident les référents famille à mettre en place les activités à chaque étape : déroulement, course, installation de salle...

A l'issue de chaque atelier, parents et enfants se réunissent pour débriefer et l'évaluer.

Catégories d'âge	Filles	Garçons	Total	Population infantile de la collectivité
3-5 ans			25	
6-8 ans			10	
9-12 ans				
13-16 ans			10	
17-18 ans				
Total			45	

« Pause Parents » :

Atouts ville

En 2008, les pauses parents voient le jour au sein de la Maison de Quartier de Petit-Fort-Philippe. Il s'agit de groupe de paroles qui permettent aux familles de s'exprimer sur les questions qu'elles se posent au sujet de leur rôle de parents au quotidien. Le thème de chaque séance est choisi par les familles afin d'être au plus proche de leur besoin.

Fortes de leur succès, elles se sont développées au fur et à mesure des années dans chaque maison de quartier.

Les référents famille ont constaté qu'au sein de la pause parents, les sujets concernaient essentiellement l'éducation des 5 – 14 ans. Aussi, il a été décidé de monter également une « Pause Parents » au sein de l'espace des Calinous afin de traiter plus spécifiquement des questions concernant les enfants de 0 à 4 ans.

En lien avec des associations de parents élèves, des ateliers thématiques sur l'environnement scolaire vont prochainement être conduits : violences à l'école, utilisation des réseaux sociaux, équilibre alimentaire, lutte contre l'obésité...

Déroulement :

Pour les familles concernées par les sujets pour enfants de 5 à 14 ans, une pause parents par mois

Pour les familles avec des enfants de moins de 5 ans, une séance bimensuelle organisée au sein de l'espace multi accueil les calinous.

Les groupes de parole accueillent une dizaine de familles par séance et, sur une année, 40 familles ont été comptabilisées.

« Atouts familles », Atouts ville

« Atouts famille » est un temps de partage en famille autour d'ateliers de création artistique et culturelle.

L'objectif est de consolider la dimension familiale par la mise en place d'ateliers culturels et artistiques en direction des parents et des enfants. L'accent est également mis sur la participation des grands parents afin qu'ils puissent eux aussi partager un moment de convivialité avec leurs petits enfants.

La pratique de cette activité commune permet également de favoriser une ouverture des familles sur le plan artistique et culturel.

Trois axes orientent ce projet :

Axe 1 : Soutenir le lien familial.

Partager une activité commune doit favoriser les échanges et la communication tout en permettant à chacun de trouver sa place au sein de la cellule familiale.

La notion de plaisir doit permettre de dédramatiser les situations conflictuelles à la maison et de prendre du recul vis-à-vis du quotidien tout en libérant la parole.

Durant ces ateliers, favoriser la place des grands parents et la transmission intergénérationnelle est important.

Axe 2 : Sensibiliser les familles à toutes formes de culture et d'art

L'art et la culture sont universels et se doivent d'être accessibles à tous. En fonction des différents partenariats établis, les ateliers sont souvent délocalisés dans des structures culturelles gravelinoises : Musée de l'Estampe, Centre artistique et culturel François Mitterrand, la Médiathèque.

Les familles se rendent également sur des sites culturels à l'extérieur de Gravelines : Palais du Littoral à Grande-Synthe, Musée du LAAC à Dunkerque...

Ces lieux perçus souvent inaccessibles par ces familles qui de leur propre dire « ne s'y sentiraient pas à leur place » sont ainsi démystifiés. Certaines émettent l'envie d'y retourner, ultérieurement, en dehors du cadre de l'atelier.

Axe 3 : Promouvoir la mixité sociale

Les familles présentes aux ateliers sont issues de différentes catégories socioprofessionnelles. Ces ateliers culturels sont l'occasion de réunir des familles qui ne se seraient sans doute jamais rencontrées.

Déroulement :

- Période scolaire : atelier en alternance le mercredi après-midi et en soirée, et le samedi après-midi autour de différentes thématiques axées sur la décoration d'intérieur parce que le bien-être passe par l'appropriation de son chez soi : création d'art floral, création esprit scrapbooking...

Environ 80 ateliers par an à raison de 2 séances par mois.

- Période estivale : programme d'ateliers artistiques et culturels spécifiques à la plage accompagnés d'un programme de sorties familiales.
Environ 80 ateliers à raison de 2 activités par jour pour 40 journées d'ouverture sur Juillet et Aout.

Catégories d'âge	Filles	Garçons	Total	Population infantile de la collectivité
3-5 ans			100	
6-8 ans			150	
9-12 ans				
13-16 ans			80	
17-18 ans				
Total			330	

Un comité d'organisation avec un groupe de 5 à 6 familles, les plus assidues aux ateliers, a été mis en place. L'objectif est d'impliquer les parents et les enfants au choix des activités, dans leur organisation et déroulement.

De plus, ces familles maîtrisent, de part leur assiduité, les techniques artistiques et deviennent, à leur tour, animateurs communiquant ainsi leur savoir aux autres familles.

Projet « Séjour familial » :

Atouts ville

Ce projet est destiné aux familles ayant des revenus modestes et étant fragilisés par des difficultés familiales ou éducatives, rendant inaccessibles le départ en vacances.

Objectifs :

- ◆ Participer au renforcement des liens parents-enfants
 - Construire le projet vacances en famille,
 - Réaliser un planning loisirs pour les vacances en famille.
- ◆ Lutter contre l'exclusion des familles aux revenus modestes
 - Proposer une aide au financement du projet vacances,
 - Rendre accessible la pratique d'activités de loisirs,
 - Sortir les familles de leur isolement en leur permettant de rencontrer de nouvelles personnes et en les faisant accéder à une vie sociale,
 - Favoriser la rencontre avec des familles issues des autres quartiers de la ville.
- ◆ Favoriser les solidarités familiales en créant une dynamique collective entre le groupe de familles
 - Création d'un groupe de travail,
 - Actions d'autofinancements,
 - Favoriser les rencontres entre les familles.
- ◆ Développer la prise d'initiatives et l'autonomie des familles.
 - Recherche de financement pour anticiper le coût des vacances,
 - Recherche du lieu de vacances ainsi que des activités de loisirs pendant le séjour,

- Apprendre à gérer un budget propre aux vacances (alimentation, location, transport...)

La sélection des familles se fait en concertation avec le CCAS et l'UTPAS. Elles se réunissent ensuite une fois par mois afin de travailler à l'organisation du séjour : choix du lieu du séjour, budget, gestion du départ en vacances, planning repas, planning de loisirs, avec l'aide de professionnels.

Les familles travaillent également à la mise en place d'actions d'autofinancement. Afin de garantir une équité et de garantir une bonne dynamique de groupe, toutes les familles doivent y participer à tour de rôle et ne peuvent s'y soustraire que sur présentation de justificatif.

Ludothèque,

A l'initiative d'un groupe de mamans gravelinoises désireuses de proposer à leur enfant des jeux qu'elles n'avaient pas les moyens d'acheter, une ludothèque a vu le jour à la Maison de quartier du Pont de Pierre.

Elles ont participé à l'élaboration du projet avec les référents famille et la mise en place : achats et protection des jeux, installation de la salle...

Les familles de Gravelines peuvent y emprunter des jeux gratuitement mais également y jouer sur place ou profiter de jeux d'éveil et de parcours de motricité.

Ouvert trois après-midi par semaine, la ludothèque est également en accès une après-midi par semaine pour les seniors.

Programme d'éducation à l'intention des parents :

Lieu d'Accueil Enfants Parents, LAEP,

Atouts ville

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace de ressources ouvert à tous les jeunes enfants, âgés de moins de 6 ans, et aux adultes qui les accompagnent, parents, grands-parents, assistantes maternelles...

Il en existe un dans les maisons de quartiers de Petit-fort-Philippe, les Huttes et le Pont de Pierre.

Des ateliers cuisine, contes, d'éveil aux sens (peinture, pâte à modeler, jeux de manipulation, psychomotricité...) sont proposés aux enfants.

Pour les parents et adultes, sont proposés des ateliers d'échanges sur la parentalité et sur des thématiques spécifiques à la petite enfance.

Aussi, l'équipe du LAEP s'adapte aux demandes des familles pour proposer des ateliers qui répondent à leur besoin.

Objectifs :

- ◆ Favoriser les rencontres et les échanges entre parents, enfants et professionnelles
 - Privilégier l'expression de la parole des personnes présentes : parents et enfants,
 - Valoriser les échanges d'expériences entre parents,
 - Organiser des temps conviviaux.

- ◆ Favoriser l'autonomie de l'enfant
 - Contribuer à la socialisation de l'enfant,
 - Contribuer au développement psychomoteur de l'enfant autour d'ateliers motricité,
 - Proposer des supports éducatifs variés (espace de jeu en accès libre)

Fonctionnement :

Le LAEP est gratuit et ouvert à tous, sans inscription préalable.

Une équipe d'accueil est présente chaque matin pour offrir aux familles un espace convivial de jeux et d'échanges.

Partenaires :

- Ecoles maternelles
- Crèches et espaces multi-accueil environnantes
- Service de Protection Maternelle et Infantile
- Relais d'Assistants Maternelle
- L'AFAD
- LAEP des autres maisons de quartiers

Conclusion

Un des axes de la politique d'enfance et jeunesse de la ville de Gravelines repose sur l'accompagnement à la parentalité. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'association Atouts Ville et son secteur parentalité, particulièrement dynamique, qui s'est développé au fil des années et dont les référents sont devenus de véritables repères pour les familles.

Aussi, pour permettre un renforcement de l'accompagnement bienveillant des parents, l'association a décidé de doubler le nombre de référents famille.

Afin de proposer des outils professionnels et adaptés aux besoins des familles, l'association travaille en partenariat avec la CAF sur la quasi-totalité de ces actions. Elle s'appuie sur le dispositif REAAP, le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, qui offre une aide financière et technique.

Elle tient également à être présente auprès des familles sur la totalité de l'année. Aussi, les référents familles tiennent un kiosque sur la plage durant la saison estivale où ils proposent diverses actions : activités manuelles, grands jeux, sorties familiales...

SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

Introduction :

La santé, l'hygiène et l'alimentation sont des facteurs primordiaux contribuant au bien être de l'enfant. Il est donc du devoir d'une collectivité de tenir un rôle important dans la promotion de la santé auprès de ses enfants et de ses jeunes.

L'alimentation :

Au sein des établissements scolaires :

Direction de l'Education

La restauration scolaire :

Une politique d'équilibre alimentaire est menée en ce qui relève de la restauration scolaire. Celle-ci est confiée à un prestataire de service mais un travail de collaboration important a été mené entre la municipalité et la société Dupont restauration afin de proposer une éducation à la nutrition durant le temps de cantine.

Aussi, une à deux fois par mois, un menu biologique est proposé aux élèves.

Petits déjeuners équilibrés :

En 2008, la ville de Gravelines a lancé « Petits déjeuners équilibrés » à destination des élèves des écoles Maternelles afin de sensibiliser les enfants à l'importance du petit déjeuner équilibré le matin. Cette action était proposée une fois dans l'année pour les enseignants désireux d'y participer jusqu'en 2011.

Depuis 2012, cette action s'est développée et est désormais proposée 4 fois dans l'année. Des thèmes régissent chaque petit déjeuner équilibré : les féculents, les fruits-légumes, les produits laitiers...

Des sensibilisations sont prévues en amont et des retours en classe par la diététicienne de la restauration scolaire: animation autour des 5 sens, jeu de connaissance...

Régal des fruits :

L'opération « Régal des fruits » mise en place en Janvier 2010 au sein des établissements scolaires est un véritable succès.

La récré Fruités s'est déroulée, de Janvier à Juin 2010, dans une école pilote sur Gravelines : l'école Lamartine. Les enseignants ont accepté de distribuer à la récréation des fruits aux élèves tout en réalisant en amont un travail pédagogique.

Cette action a été particulièrement appréciée des élèves qui ont décidé, par le biais d'un travail avec les enseignants, de proposer au Service Education de nommer cette action « Régal des Fruits » afin qu'elle soit pérennisée dans tous les établissements scolaires Gravelinois.

Aussi, depuis la rentrée scolaire 2010, l'opération s'est étendue à toutes les écoles publiques de Gravelines, à raison de deux distributions par semaine, à savoir, le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les élémentaires et ce, par des agents communaux qui tiennent le rôle d'ambassadeurs au cours du « Régal des Fruits ».

Au sein des Maisons de Quartier :

Atouts Ville

Atouts Ville dispose d'un secteur « Santé - Bien être » qui travaille, entre autre, à une éducation à l'alimentation auprès des familles.

En partenariat avec le secteur famille et le secteur enfance-jeunesse, des ateliers Cuisine et « Pti'dej », sont organisés afin de travailler avec les familles sur l'équilibre alimentaire et la réalisation de repas sains.

La santé et l'hygiène :

La Protection Maternelle et Infantile, PMI :

La ville de Gravelines, à l'image de sa volonté de politique de proximité, accueille une Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale, UTPAS, qui offre un service de PMI.

La Protection Maternelle et Infantile regroupe une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, sage femme, psychologues, puéricultrices et d'infirmières. Les professionnels sont là pour rassurer les parents et futurs parents sur leurs compétences mais également pour évoquer avec eux les questionnements que pose l'arrivée d'un ou plusieurs enfants au sein de la famille.

Elle propose également des consultations infantiles et des visites à domicile.

La PMI, soucieuse du bien être de l'enfant, est garante des différents accueils de la petite enfance : agrément des structures et des candidates à la profession d'assistantes maternelles de Gravelines.

Lavoir Solidaire :

Atouts Ville

L'animateur AILE d'Atouts Ville, au fur et à mesure de ses accompagnements individuels et des réunions partenariales, a pu constater que certains jeunes n'avaient pas une bonne hygiène.

Conclusion :

La ville de Gravelines peut donc s'appuyer sur une Direction de l'Education active et investie dans l'apprentissage d'une hygiène alimentaire. Elle peut également compter sur l'association Atouts Ville et son secteur « Santé - Bien être » présent auprès des familles.

HANDICAP

Introduction :

La ville de Gravelines, soucieuse de prendre en compte tous ses enfants, vise à une amélioration de l'intégration et de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Accessibilité Physique :

Cf Fiche 2 « Non discrimination & Egalité des chances »

Structures & Associations :

Ecoute ton Cœur

Créé en 2008, Ecoute ton Cœur est une association régionale qui vient en aide aux enfants autistes et à leurs familles.

Gravelines, comme Dunkerque et St Omer, accueille des antennes sur leurs territoires avec pour objectifs :

- D'aider les jeunes autistes à s'intégrer dans la société,
- De promouvoir les liens entre le sport et les enfants autistes,
- D'assister et aider les familles dans leur vie quotidienne,
- D'effectuer des séances de sport et éducatives pour ces enfants : musicothérapie, stimulation multisensorielle...
- De sensibiliser le public à ce syndrome.

L'association Ecoute ton cœur, très active, est soutenue par la collectivité qui favorise les opérations de mixité.

Le 2 avril dernier se déroulait la **Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme** avec pour thématique « Tous en bleu ».

Le Conseil Municipal Jeunes de Gravelines a souhaité travailler en collaboration avec l'association Ecoute ton cœur pour sensibiliser la population à ce syndrome et soutenir les familles mais, aussi et surtout, pour passer une après-midi récréative avec les enfants atteints d'autisme.

"Journée mondiale de l'autisme"



Centre médico-psychologique :

Les Centres Médico-Psychologiques, CMP, sont les pivots des secteurs de psychiatrie. Ils assurent des consultations médico-psychologiques pour toute personne en souffrance psychique et organise les orientations éventuelles vers des structures adaptées. Il existe des CMP pour adultes et pour enfants.

La ville de Gravelines dispose d'une antenne CMP sur son territoire pour permettre aux familles l'accès gratuit à une écoute et un accueil de proximité: psychologue pour enfants, assistante sociale...

Maison Loisirs du Littoral :

Cette association gravelinoise accueille des enfants et des adolescents porteurs de handicaps lourds durant les weekends afin qu'ils puissent avoir accès à des activités de loisirs comme tous autres enfants.

Elle peut accueillir 5 enfants à la fois.

Conclusion :

La ville de Gravelines poursuit sa politique d'accessibilité des services publics pour les personnes en situation de handicap afin que tout à chacun puisse jouir des structures et des services gravelinois.

Elle favorise également l'implantation de structures médicosociales pour que chaque famille puisse accéder facilement aux soins que nécessite la situation de leur enfant.

Aussi, la collectivité soutient les associations en faveur d'une inclusion sociale des jeunes porteurs de handicap. A travers ses structures d'enfance et de jeunesse, Conseil Municipal Jeunes, Accueils de Loisirs...elle tend à développer une intégration de ces jeunes et à créer des interactions.

ÉDUCATION

Introduction

« L'éducation comprend une série d'activités de nature éducative qui s'exercent au-delà de l'Ecole et visent au développement physique et intellectuel de l'enfant. A bien des égards, ces activités viennent compenser des inégalités liées aux différents milieux sociaux-culturels dont sont issus les enfants et participent pleinement à la réalisation de l'égalité des chances »

Projet éducatif local :

Le service Education assure la coordination et le suivi administratif de l'ensemble des dossiers concernant l'éducation. A ce titre, il est l'interface privilégié entre les directeurs d'écoles et l'administration municipale.

Il prépare et exécute les décisions des élus et du conseil municipal en ce qui concerne notamment :

- le fonctionnement des écoles publiques,
- l'utilisation des locaux scolaires existants,
- l'action éducative,
- les périmètres scolaires, les inscriptions, les dérogations,
- la préparation et le suivi du budget municipal consacré aux écoles.

Ce service pilote, en lien avec les élus concernés, les relations contractuelles et fonctionnelles avec l'Education Nationale, l'Enseignement Privé et les autres partenaires éducatifs.

Il gère l'intervention des personnels municipaux dans les écoles et les centres de loisirs d'été et également l'ensemble de la restauration collective (restauration scolaire, portage à domicile...).

Il organise les différentes rencontres de la commission extra-municipale de l'Education et de l'Enfance qui est une structure d'information, de débat sur les thèmes ayant une relation avec l'éducation ou avec le fonctionnement des écoles.

Parcours Civique : cf fiche 3

La participation citoyenne est un pilier de la politique enfance – jeunesse de la ville de Gravelines. Elle met un point d'honneur à éduquer ses jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens épanouis.

La fiche 3 « « Participation citoyenne des enfants et des adolescents » reprend l'ensemble des actions menées en ce sens : Parcours Citoyen, Journée de la Prévention, Conseil Municipal Jeunes....

Parcours Artistique et Culturel : cf fiche 9

L'éducation passe aussi et surtout par la pratique d'activité artistique et culturelle qui favorise une ouverture d'esprit et un regard différent sur le monde.

La fiche 9 « Jeu, Sport, Culture et Loisirs » témoigne de la dynamique culturelle Gravelinoise.

Parcours « A la découverte du patrimoine », Environnement et Scientifique :

Le service Education a à cœur d'exploiter la richesse historique et environnementale de Gravelines et de ses environs pour proposer un projet éducatif riche et complet aux écoles élémentaires de son territoire. Il se veut adaptable à chaque cycle et chaque action est accompagnée d'un dossier pédagogique pour les enseignants.

L'ensemble du Projet pédagogique pour l'année scolaire 2015-2016 est joint en annexe.

Les classes de neige :

La ville de Gravelines dispose d'un chalet à Entremont, à 5km de la station de ski du Grand Bornand.

Chaque année, tous les élèves de CM2 et d'ULIS écoles, Unités localisées pour l'inclusion sociale, scolarisés sur la Gravelines ont la chance de s'y rendre en classe de neige durant deux semaines.

Ils partent à tour de rôle accompagnés de leur enseignante et d'animateurs BAFA.

C'est l'occasion pour ces enfants de s'immerger dans l'environnement montagnard : pratique du ski, découverte de la nature, randonnée...

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant et l'Unicef au niveau local :

Dans le cadre de sa candidature, en 2011, au titre Ville Amie des Enfants décerné par l'Unicef et l'Association des Maires de France, la ville de Gravelines a mis en place un comité de pilotage « Actions Unicef ».

Sa mission est de réfléchir à un programme d'actions commun qui sensibiliserait spécifiquement les enfants gravelinois et leurs familles à d'autres valeurs défendues par l'Unicef :

- Faire mieux connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale,
- Promouvoir la Convention internationale des Droits de l'Enfant,

- Organiser chaque année, avec l'Unicef, une grande manifestation dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant.

Le dimanche 20 novembre 2011, les enfants du Conseil Municipal Jeunes, aux côtés des principaux acteurs enfance et jeunesse de Gravelines, ont inauguré un « Parvis des droits de l'enfant » qui remplace l'ancienne place du Polder de Sportica.

La dynamique « Ville Amie des Enfants » fut ainsi officiellement lancée sur Gravelines.

Comité de Pilotage « Actions Unicef » – Plan d'actions annuel :

Un comité de pilotage « Actions Unicef », conduit par le Service Jeunesse, a été créé afin de pérenniser et entretenir la dynamique « Ville Amie des Enfants ».

Aussi, toutes les actions, manifestations et dispositifs de la ville de Gravelines mis en avant dans le présent dossier permettent d'élaborer un calendrier d'actions Unicef annuel.

Elles sont arrêtées par le comité de pilotage « Actions Unicef » en fonction des objectifs suivants :

- l'épanouissement des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne,
- leur consultation, leur participation et leur écoute,
- la solidarité internationale,
- la promotion des droits de l'enfant

Ce calendrier permet d'avoir une vue d'ensemble de la dynamique Unicef sur Gravelines en mutualisant les actions et dispositifs de l'ensemble des structures de jeunesse.

Une technicienne du service jeunesse coordonne la mise en œuvre de ce calendrier. Elle établit le lien et fait la connexion entre les structures de jeunesse et l'Unicef. Aussi, le service jeunesse est identifié comme pôle ressources Unicef sur Gravelines.

Village des Droits de l'Enfant

Chaque année à l'occasion de la célébration de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le service jeunesse en s'appuyant sur le Conseil Municipal Jeunes, organise une action de sensibilisation à destination de la population.

Objectifs :

- Impliquer et sensibiliser les jeunes à la situation des enfants dans le monde,
- Communiquer sur les missions et actions de l'Unicef ,
- Faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le Conseil Municipal Jeunes est co-porteur, avec le service jeunesse, de cette manifestation. Toutefois, il est renouvelé tous les 2 ans par des élections en Octobre. De ce fait, pour leur 1ère année de leur mandat, les jeunes élus ont donc un temps limité pour travailler à la mise en place d'une manifestation pour la célébration de la CIDE.

Alors, l'année de leur élection, un concours d'expression à destination des CME-CMJ de l'agglomération, des enfants des maisons de quartier de Gravelines, des jeunes du local'ados, des scouts et guides de France, des éclaireurs et éclaireuses de France et des enfants de Gravelines, est organisé.

A la clef de ce concours, l'entrée pour un spectacle en lien avec la thématique choisie favorisant ainsi l'accès à la culture.

Lors de leur seconde année de mandat, les jeunes du CMJ organisent leur traditionnel concours d'expression mais s'investissent également avec le Service Jeunesse à la mise en place d'un Village des Droits de l'Enfant sur le Parvis des Droits de l'Enfant.

Un Village qui se veut ainsi pensé pour et par les enfants.

Tous les partenaires enfance-jeunesse de la ville de Gravelines y sont investis et proposent des ateliers de sensibilisation où les enfants de 4 à 12 ans peuvent y découvrir et comprendre de manière ludique et interactive la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Projet 2015 :

Concours « 100 Fresques pour les Droits de l'enfant dans la ville » :

Cette année, la thématique internationale du 20 Novembre est la participation. Aussi, l'Unicef France propose un concours original et haut en couleurs avec pour objectif de faire parler les enfants de leurs droits dans la ville.

Des coloriages géants de 1m80 sur 50cm représentant une ville et tout ce qui s'y rattache sont proposés aux collectivités participantes. Ils sont accompagnés d'un support pédagogique permettant aux jeunes de s'exprimer sur leur vision d'une ville qui respecte leurs droits.

Chaque commune renverra sa fresque, accompagnée d'une restitution du travail mené avec les enfants, à l'Unicef qui primera les 10 meilleures.

Gravelines s'associe à cette dynamique et lance ce concours sur son territoire.

Critères du concours :

- Qualité graphique et méthodes de réalisation de la fresque,
- Diversité des publics ayant participé à la réalisation de la fresque,
- Originalité et qualité du travail de plaidoyer réalisé avec les enfants,
- Originalité et qualité du support de restitution du travail.

Pour ce faire, une intervention dans les Maisons de quartier et, plus particulièrement auprès du secteur enfance, sera programmée avec comme support la mallette pédagogique de l'Unicef.

Les enfants auront ainsi la possibilité de découvrir ou redécouvrir leurs droits de manière ludique, de pouvoir s'exprimer sur leur place dans la ville et de laisser leur trace sur la fresque.

A l'issue de ces interventions, le film « Sur les chemins de l'école » retraçant le parcours de 4 enfants qui vont à l'école sera projetée le mercredi 18 Novembre au cinéma Sportica.

Des interventions durant la pause méridienne au collège Pierre et Marie Curie seront également prévues.

Un village des Droits de l'Enfant sera également érigé sur le Parvis des Droits de l'Enfant.

Contenu du Village :

- Fil conducteur : concours « 100 Fresques pour les Droits de l'enfant dans la ville » : chaque enfant participant au village pourra laisser ses empreintes sur la fresque collective et ainsi participer au concours national de l'Unicef.
Atelier encadré par le Conseil Municipal Jeunes de Gravelines.
- Ateliers « A la découverte des Droits de l'enfant » tenus par les différents partenaires jeunesse: Scouts et Guides de France, Eclaireurs et Eclaireuses de France, Groupe Pascal, Médiathèque, Village Copains du monde, Service vie associative et citoyenne, et l'association Salam.
- Atelier slam à destination des adolescents.
- « Moi raciste !? », exposition sous forme de BD abordant les clichés et stéréotypes du racisme sur le ton de l'humour.

Les membres de la commission Loisirs du Conseil Municipal Jeunes, en lien avec leur projet de commission, réaliseront un reportage durant le Village des Droits de l'enfant. Celui ci servira de support à la restitution du travail mené dans le cadre du concours « 100 fresques pour les Droits de l'enfant dans la ville ».

Cette année, l'accent sera mis sur l'intégration et l'implication des adolescents à la Célébration de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. En effet, les résultats de la consultation nationale des 6-18 ans, lancée par l'Unicef en 2014, attirent l'attention sur la situation des adolescents en France. Elle révèle un malaise grandissant durant la période de transition entre l'enfance et l'adolescence qui atteint son paroxysme à l'âge de 15 ans. 43% des plus de 15 ans sont en souffrance psychologique se traduisant par des difficultés d'intégration des pensées suicidaires, des conduites additives à risques...

Aussi, cette année nous souhaitons intégrer pleinement les adolescents au Village des Droits de l'enfant c'est-à-dire les impliquer dans l'organisation mais aussi proposer des ateliers adaptés à leur tranche d'âge.

Festival Jeunesse, cf fiche 9

Le Festival Jeunesse se déroulera en 2015 du 28 au 31 Octobre et aura comme fils conducteur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et plus particulièrement l'accès aux loisirs, le droit de s'exprimer ou encore le droit à l'identité.

L'objectif est d'établir une passerelle et une continuité entre le Festival Jeunesse et la célébration des Droits de l'Enfant afin que les adolescents sensibilisés durant les différentes actions du Festival Jeunesse viennent à nouveau au Village des Droits de l'Enfant.

Le Festival Jeunesse sera également l'occasion d'une récolte de fonds pour l'Unicef.

Conclusion

L'enfance est une période importante dans la vie d'un Homme. Elle est source d'apprentissages fondamentaux qui s'exercent au sein et en dehors de l'école. La ville de Gravelines en est consciente et tend à proposer aux parents et enfants un cadre éducatif qui se veut le plus adapté et exhaustif possibles.

JEU, SPORT, CULTURE, LOISIRS

Introduction

Loisirs, sport et culture, autant de domaines qui permettent de socialiser et de favoriser l'inclusion sociale en gommant les inégalités. Des valeurs de tolérance, de solidarité, d'entraide et d'ouverture d'esprit sont développées autour de ces activités communes.

La ville de Gravelines a mis, depuis des années, un accent particulier à l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous en proposant des tarifs abordables et calculés selon le quotient familial.

Elle a à cœur de proposer un large panel d'activités afin de répondre aux attentes et besoins de chacun tout en favorisant une mixité sociale.

Pour cela, la ville de Gravelines s'appuie sur des services municipaux comme le service des sports qui pilote de nombreuses structures de loisirs et de plein air : base nautique, PAarc, ferme équestre, et la direction des affaires culturelles : Médiathèque, Scène Vauban...

Mais la ville s'appuie aussi et surtout sur un large panel associatif permettant une diversité des offres de loisirs et de sport.

Ces associations sont donc soutenues par la ville aussi bien financièrement que techniquement.

Gravelines peut également compter sur un complexe privé : Sportica, espace international des sports et des loisirs qui abrite une piscine, un cinéma, un bowling, une piste de rollers et de nombreuses animations : printemps de la magie, sporticaland...

Politique culturelle

La ville de Gravelines dispose sur son territoire de structures culturelles et artistiques multiples et de qualité qui permettent de développer un projet culturel qui s'adresse au tout public. En proposant une diversité de domaines et de disciplines (musique de tout style, spectacle vivant, expositions d'art, lecture, cinéma, danse, etc) mais aussi en favorisant plusieurs formes de pratiques et un souci de l'accessibilité à la culture, le projet culturel municipal présente également une facette où l'action, l'expérimentation et le partage le rendent vivant et évolutif.

En effet, au-delà de la programmation qui s'exprime donc au travers d'une offre culturelle et artistique dense, ce sont aussi et surtout les publics et leurs pratiques qui sont pris en compte.

La diffusion est envisagée avec une médiation ; la transmission et l'apprentissage sont développés avec un volet de sensibilisation ; la création est valorisée, quelle que soit sa forme avec une prise en compte des souhaits et expressions des individus ou des groupes.

La présence d'artistes, via des résidences, ateliers, interventions et rencontres constitue également un choix qui favorise le dynamisme d'une culture vivante, qui se partage et s'ouvre à chacun.

Les structures culturelles :

La Médiathèque Municipale :

La Médiathèque Municipale de Gravelines a ouvert ses portes en 1989. Installée dans une maison de maître, elle a connu une extension et une restructuration en 2000, pour sa mise aux normes en termes d'accessibilité.

La médiathèque compte dans ses collections 70.000 documents (livres, revues, albums, cds, dvds...) et a 3.700 emprunteurs inscrits chaque année. En complément de ces emprunteurs, un public vient également lire sur place et utilise les locaux confortables adaptés à chacun.

Les actions culturelles proposées par la médiathèque concernent bien entendu l'éveil au livre et à la lecture (heures du conte et activités hebdomadaires d'éveil pour les enfants) ainsi que la valorisation de la littérature (rencontre lecture pour les adultes et les familles) et des causeries où un genre musical est abordé avec le public.

L'aménagement de la section jeunesse offre un accueil adapté aux petits jusque 12 ans : tapis, bacs, rayonnages bas et coussins, salle avec gradins pour les moments de lecture en groupes... L'espace est vivant, gai et animé, agréable à la fois pour les enfants venant seuls ou pour les parents qui viennent y passer un moment pour choisir des livres avec leurs enfants.

Par ailleurs, la présence d'un Espace Culture Multimédia, ouvert à tous, est aussi un atout car l'éducation au numérique et à ses outils peut également se trouver dans ce lieu, gratuitement. On notera aussi que l'Espace Culture Multimédia est équipé de 2 stations informatiques handicaps : accès pour la déficience visuelle et psycho motrice, facilité d'accès pour la déficience mentale.

Le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand :

Sa vocation première est de susciter et de faire croître la passion de la Musique, de la Danse et des Arts Visuels. Le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand se consacre à l'éducation artistique en regroupant 3 écoles municipales : l'école de musique, l'école de danse, l'école des arts visuels.

Les cours sont dispensés par des enseignants professionnels et passionnés par leur métier. Enthousiastes, ils savent mettre en place avec les élèves des relations d'encouragement et un vrai parcours pédagogique. Pratiques individuelles et pratiques en groupe se déclinent sur l'ensemble des 3 écoles.

L'auditorium, de 137 places, permet d'organiser, au centre Artistique, des événements culturels, mais aussi et surtout, de mettre en place des moments de rencontres entre les élèves et le public (auditions, examens publics, concerts d'élèves, etc...) ; le hall d'exposition, quand à lui, accueille les travaux de l'école des arts visuels parmi d'autres expositions culturelles. Un programme d'auditions publiques renforce l'ouverture du Centre Artistique sur son

environnement. Les parents mais aussi tout habitant, sont invités à une vingtaine d'auditions ou représentations par année scolaire où les jeunes élèves présentent l'interprétation d'un morceau de musique, une chorégraphie ou un concert préparé pendant les cours.

Un gala de danse annuel, organisé par l'école de danse, attire aussi, en juin, quelques 800 spectateurs qui peuvent voir sur scène les élèves de tous les âges présenter les chorégraphies apprises pendant l'année.

Au centre artistique, on compte 21 salles, dédiées à la pratique du solfège, des instruments, aux répétitions de chorales, aux cours d'arts visuels et de volume, ou encore aux cours de danse (classique et modern jazz) dans des studios entièrement équipés. Lieu d'échange entre les disciplines qui y ont enseignées, en complément des cursus annuels qui connaissent un véritable succès auprès de la population et notamment auprès de l'enfance et la jeunesse (630 inscrits par année scolaire avec en moyenne : 65 enfants de moins de 6 ans, 110 enfants de 6 à 8 ans, 150 enfants de 9 à 12 ans , et 60 jeunes de 13 à 18 ans), des stages thématiques sont organisés pendant les petites vacances et durant l'été, afin de favoriser l'initiation vers le public qui ne fréquente pas la structure à l'année.

[Espace Culturel Decaestecker](#)

L'Espace Culturel Decaestecker est situé dans un ancien corps de ferme et est dédié au développement et à la promotion des pratiques et savoir-faire artistiques et culturels liés au spectacle vivant en général, et en particulier aux Musiques Actuelles et Amplifiées. La mission principale de l'Espace Culturel Decaestecker est de permettre aux musiciens débutants et confirmés, amateurs ou non, de Gravelines et d'ailleurs, de répéter, de créer et d'évoluer dans des conditions adaptées.

Avec une mise à disposition de salles équipées pour des répétitions libres, seul ou en groupe, et une salle programmant des concerts, l'Espace Culturel Decaestecker est aussi un lieu de vie qui accompagne et soutient les porteurs de projets (associatifs ou non constitués) : organisation de soirées musicales, bals, répétitions, aide à l'organisation lors de la fête de la musique ou autres événements (saison estivale, impromptus musicaux etc...) ; les adolescents et jeunes adultes, entre autre, y trouvent des interlocuteurs et un soutien pour avancer dans leurs projets.

[Le Service culture – la Scène Vauban :](#)

En charge de la programmation des spectacles vivants pour tous les publics à Gravelines, le service culture dispose, avec la Scène Vauban, d'un lieu et d'une équipe technique permettant d'accueillir des spectacles de tout genre et d'une salle avec une jauge de 600 places assises.

Ainsi, non seulement la ville y organise sa saison culturelle mais les associations, les écoles peuvent également bénéficier d'une structure pour organiser des salons, donner des représentations en lien avec leurs domaines d'intervention.

De façon régulière et plusieurs fois dans l'année, le service culture propose des spectacles pour la petite enfance, le jeune public, les adolescents et les familles. Une médiation autour de ces spectacles (rencontres avec les artistes, ateliers, démonstrations, etc...) est souvent pratiquée. Par ailleurs, des résidences de création ou de territoire ont lieu avec des compagnies professionnelles dans différentes disciplines (théâtre, musique du monde, danse, théâtre d'objet etc...) et le jeune public a ainsi l'occasion de voir l'envers du décor ou d'être sensibilisé, initié...

Le service culture pilote également des ateliers d'éveil aux langues étrangères à destination des enfants de 4 à 12 ans. Conduits par deux intervenantes-enseignantes (anglais et allemand) ces ateliers de langues proposent une approche ludique et très active des langues anglaises et allemandes ainsi que de la civilisation de ces deux pays. Un voyage culturel en Angleterre avec une visite guidée d'un monument est organisée en juin pour finaliser concrètement l'année en s'immergeant dans le pays.

[Le Musée du dessin et de l'estampe originale :](#)

Depuis 1982, le musée de Gravelines demeure le seul musée en France consacré uniquement à l'estampe. Ses ateliers pédagogiques, ses résidences d'artistes, sa collection et ses éditions donnent au musée une spécificité qui est déclinée chaque année avec un programme différent.

Chaque exposition temporaire est l'occasion de montrer l'actualité de l'estampe et ses techniques, de mettre en place des actions de médiation, des rencontres, des ateliers, des démonstrations et des visites animées avec les publics. Bien sûr, ces expositions et actions sont aussi déclinées pour les enfants et les familles, c'est le service des publics du musée, qui dispose, entre autres de locaux équipés pour des ateliers de gravure, qui travaille chaque année sur la médiation autour des expositions et événements. A destination du jeune public, des visites ateliers en famille ont lieu régulièrement dans le cadre des thématiques des expositions ou de techniques de gravure, en lien avec les collections.

Des artistes graveurs sont invités régulièrement pour conduire des ateliers avec les publics et les initier à leur technique ou à leur univers, ou encore pour réaliser un projet de création dans les ateliers du musée. Création qui est ensuite présentée au grand public.

PARTENARIAT AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

[Projet Educatif local : écoles maternelles et primaires](#)

La culture est un facteur d'échange et d'ouverture à autrui et au monde. Elle participe au processus de construction de la personne sur un plan individuel (curiosité, épanouissement...) et collectif (renforcement du lien social, apprentissage de la citoyenneté...).

Aussi, une politique culturelle a été mise en place au sein des établissements scolaires pour permettre aux élèves de découvrir la richesse culturelle locale et des alentours de Gravelines.

Différents parcours sont proposés, musique, théâtre, cinéma et adaptés à chaque cycle afin que chaque enseignant puisse enrichir son programme pédagogique

Interventions musicales :

Une d'artiste intervient en maternelle et en primaire à raison respectivement de 30 min et 45 min par semaine et ce tout au long de l'année scolaire. Ces ateliers tournent autour de la découverte des différentes familles d'instruments, l'apprentissage de chants et la découverte des différents styles musicaux. L'intervenante adapte son contenu en fonction du projet pédagogique de la classe et selon le cycle.

Classe Musée :

Le Musée du dessin et de l'estampe originale de Gravelines est spécialisé dans le domaine des arts graphiques et de l'image imprimée.

La classe musée est un projet de plusieurs séances. Chacune d'entre elle est construite autour d'une visite guidée suivi d'un atelier de pratique artistique ou d'une expérimentation. La programmation de la classe musée est élaborée en concertation entre les enseignants et le musée.

Atelier concert au Jazz Club de Dunkerque :

Le Jazz club de Dunkerque organise régulièrement des concerts avec des musiciens de grande qualité, des pédagogues, des passionnés, qui ont un excellent contact avec les enfants. Leur passion est génératrice d'enthousiasme et donc d'adhésion.

Les élèves du cycle 3 sont concernés par cet atelier. Ils assistent aux concerts et peuvent ensuite discuter librement avec les musiciens et leur poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Les artistes les sensibilisent ainsi à la musique du jazz, à ses mélodies, ses rythmes et ses différents styles. Les enfants peuvent également découvrir les instruments.

Spectacles à la Scène Vauban de Gravelines :

Diversité des genres et multiplicité des publics sont le gage de la richesse de la programmation culturelle de la scène Vauban de Gravelines : spectacle public familial, humour, jeune public, théâtre, danse, marionnette, musique...

Aussi, chaque année, la programmation est établie en concertation avec le service éducation afin que des spectacles et des concerts soient proposés aux écoles. Des dossiers pédagogiques et une documentation sont également conçus pour préparer au spectacle ou pour l'exploiter en classe.

Dispositif « Ecole-Cinéma » :

Le cinéma Sportica de Gravelines travaille en partenariat avec l'inspection académique autour de l'opération départementale « Ecole-Cinéma ». Ce dispositif permet de rendre accessible aux jeunes des chefs d'œuvre du cinéma d'hier et d'aujourd'hui, de parler des images, d'échanger ses émotions de spectateur, d'éclairer le regard... Sont proposés des films du patrimoine, des films d'animation, français ou étrangers, des documentaires, des fictions, des programmes de courts-métrages... tous adaptés à l'âge des écoliers. Ces films sortent résolument des clichés du « film pour enfant ».

La manifestation « Cinéma Jeune public » :

Depuis 1998, le cinéma Sportica, propose un temps fort en direction du jeune public dans le cadre d'une manifestation plaçant l'enfant au cœur de l'objet cinéma. Il continue à s'investir dans la découverte de démarches cinématographiques liant qualité, originalité et émotion. L'objectif, outre le fait de permettre à la salle de cinéma de tenir son rôle d'espace de lien social, est aussi de provoquer l'échange, la rencontre avec les œuvres et de contribuer à aiguïser le regard des jeunes spectateurs.

La programmation proposée est de qualité tant artistique que pédagogique.

Des activités complémentaires ou en lien direct avec les thématiques techniques des films programmés avec le cinéma ont longtemps été proposés par la médiathèque. Cet accompagnement va s'étendre à plusieurs structures qui vont ainsi proposer aux écoles une suite ou une introduction à la sortie cinéma.

Cette manifestation a lieu durant le dernier trimestre de l'année scolaire.

Objectif « Lecture » :

La section jeunesse de la Médiathèque Municipale accueille les classes de maternelles et primaires pour diverses activités autour du plaisir du livre et de la lecture :

- Visite de section : comment se repérer dans la Médiathèque ? Les secrets du classement des livres...
- Heure du Conte : des histoires sont lues aux enfants sur un thème à la demande de l'enseignant ou selon les choix du bibliothécaire.
- Recherches documentaires : une explication est donnée aux enfants pour leur apprendre à rechercher des livres sur l'ordinateur en fonction d'un thème précis.

Patrimoine :

Des classes patrimoine sont proposées aux écoles par le musée qui dispose d'un plan relief de la ville et peut ainsi présenter de façon vivante les fortifications et la ville au XVII^{ème} siècle. Des expositions temporaires liées à différents thèmes du patrimoine sont également l'occasion d'organiser des visites-ateliers pour les classes.

De son côté, le service des archives municipales accueille également les scolaires pour des projets liés au patrimoine écrit et au fonds d'archives anciennes conservées à la ville ainsi qu'au fonds iconographique : autour du blason, de la paléographie et la calligraphie, de l'histoire sous l'ancien régime ou encore de la pêche à Islande etc... de nombreux thèmes en histoire locale sont mis en friche chaque année avec les écoliers.

PARTENARIAT AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Projet Educatif local : les collèges

Les collégiens ont des pratiques et un rythme différent que ceux des écoliers ; vers 12 ans, on arrive à un âge où l'on ne souhaite plus se voir traiter comme un enfant, mais où on est encore loin de l'âge adulte. Il n'est pas simple de capter ce public, y compris dans le cadre scolaire (contrainte d'emploi du temps, programme du brevet, etc...).

Toutefois, régulièrement des actions avec des enseignants sont mises en place sur un plan culturel :

- Des ateliers d'écriture de poésie : à l'occasion du Printemps des poètes (manifestation nationale annuelle), des poètes contemporains sont intervenus dans les collèges pour des ateliers d'écriture,
- Des ateliers lecture à voix haute : les collégiens prennent la parole lors des différentes manifestations du printemps des poètes, avec des actions menées par leur enseignant et la médiathèque ; ces ateliers se concrétisent par des brigades de lecture sur les marchés de la ville durant lesquels les collégiens lisent à voix haute aux habitants des poèmes choisis.
- Des thématiques intégrées au programme des collèges sont également abordées par des actions culturelles. En fonction des demandes ou de l'actualité de la programmation, des projets sont mis en place (par exemple, lors de la commémoration 14-18, des classes sont venues à un spectacle sur la guerre des tranchées, ont exploité de façon pédagogique avec les archives municipales une exposition conçue autour de 14-18 et la vie quotidienne à Gravelines, ils ont également été reçus au musée pour des visites ateliers sur la Grande Guerre)

LA CULTURE EN DEHORS DE L'ECOLE....

La Petite enfance :

La préoccupation de la petite enfance ne doit pas se cantonner à la seule problématique du nombre de places dans les structures d'accueil, elle doit également prendre en considération les enjeux relationnels et éducatifs propres à cette tranche d'âge.

C'est, dès le plus jeune âge, que l'on se construit et au-delà des enjeux « strictement » pédagogiques, les actions d'éveil et de sensibilisation ont toute leur pertinence auprès des 0-6 ans.

En effet, l'éveil culturel et artistique est un des axes forts du projet culturel municipal et nous souhaitons multiplier les approches et les initiatives en ce domaine afin de proposer différentes ouvertures et susciter la curiosité, rompre d'éventuelles barrières, donner envie de s'ouvrir à la culture sous toutes ses formes.

Eveil au livre et à la lecture :

Un éveil aux livres est proposé une fois par semaine aux enfants de 10 semaines à 4 ans au sein des multi accueils les « Câlinous » et les « Petites Frimousses » avec une intervenante de la Médiathèque municipale.

Une lecture à voix haute, parfois animée ou accessoirisée, en petit groupe, est proposée aux jeunes enfants. Le texte des albums, sélectionnés pour leur adaptation au très jeune âge, est lu à voix haute, et dans le même temps, les illustrations du livre sont montrées aux enfants. Ce moment est très libre et convivial, il ne s'assimile pas à un apprentissage précoce de la lecture mais est un moment de partage, une pause pendant laquelle l'enfant est libre de bouger, partir et revenir... Ensuite, vient le moment de la manipulation des livres et par là même l'appropriation par le tout-petit de cet objet étrange, qu'il ne sait pas encore déchiffrer, mais avec lequel il se familiarise déjà : le livre.

Les séances ont lieu dans les locaux des crèches et garderies, mais aussi régulièrement au sein de la Médiathèque pour que les enfants se familiarisent aux locaux. L'éveil au livre est régulièrement complété par un éveil musical, également conduit par l'animatrice de la médiathèque avec des jeux de voix, de bruitages et des petites percussions... pour ainsi ponctuer le rythme des histoires.

Eveil musical :

Un éveil musical est proposé au sein des multi accueils les « Câlinous » et les « Petites Frimousses », une fois tous les 15 jours, par la dumiste (qui intervient aussi en milieu scolaire). Ecoute de musique, découverte d'instruments, jeux musicaux, apprentissage de chansons rythment ces séances particulièrement appréciées des tous petits

L'école municipale de musique a intégré dans son programme deux cours pour la petite enfance, encadrés par un enseignant de l'école, dumiste de formation.

Il s'agit d'ateliers d'éveil, pour les enfants de 5 ans, qui se déroulent chaque semaine durant toute l'année. L'accent est mis sur la pratique ; par le biais d'instruments de lutherie sauvage (cordophones avec archet, trompette simple...). L'enfant se familiarise avec les instruments, tout en jouant avec les sonorités. Les percussions, très diversifiées, sont aussi au programme dans ces ateliers d'éveil qui peuvent accueillir, en fonction des années, 12 enfants.

Il existe également des ateliers d'initiation pour les enfants de 6 ans. Ecoute de musiques issues des cinq continents ; pratique en petit orchestre d'instruments de lutherie sauvage,

chants, sont au programme. A ces pratiques, sont associées les prémices de l'écriture musicale en dessinant les clés et quelques notes.

On notera que pour ces 2 ateliers, une restitution publique, sous forme d'un petit spectacle est organisée en fin d'année scolaire. Ouverte aux familles, elle permet aux enfants de connaître les premiers frissons des feux de la rampe...et valorise tout l'apprentissage de l'année dans une forme conviviale.

Initiation danse :

L'école municipale de danse accueille chaque année 35 petits élèves âgés de 4 à 6 ans qui viennent suivre chaque semaine des cours d'initiation à la danse. Après un échauffement spécifique, les petits, en tenue de danse, bénéficient de cours d'initiation qui associent à la fois l'expression corporelle, des petits exercices de souplesse mais aussi les prémices de la chorégraphie en groupe. Ils sont également sensibilisés aux notions de ballet car ils visionnent régulièrement des extraits de grands ballets de danse et sont initiés au vocabulaire des figures de la danse. Ce cours rencontre un véritable succès.

Eveil artistique :

Des ateliers de sensibilisation du Centre Artistique et culturel François Mitterrand sont proposés chaque semaine, durant toute l'année scolaire, aux enfants de 4 et 5 ans ; 24 enfants peuvent y participer. Ils bénéficient d'un programme artistique multiple puisqu'ils sont initiés aux 3 disciplines du centre artistique : musique, danse et arts visuels. A chaque séance, ils tournent ainsi d'une activité à l'autre et dans la bonne humeur, découvrent les arts plastiques (œuvres individuelles et collectives), l'éveil musical (chant, écoute et fabrication d'instruments verts, objets sonores) et l'initiation à la danse (échauffement, expression corporelle et chorégraphie en groupe).

Cela permet aux petits de choisir éventuellement de s'inscrire ensuite dans une des écoles d'art et d'avoir accès à une activité multiple qui ne les lasse pas...

Un spectacle en fin d'année scolaire, associant les 3 disciplines, est organisé pour les familles qui peuvent découvrir l'ensemble des créations et talents de leurs enfants.

Fête de la Musique de la Petite Enfance :

La Municipalité a lancé, en 2007, la 1^{ère} fête de la musique des petits (enfants de 18 mois à 3 ans). La Médiathèque, le Relais d'Assistante Maternelle et la dumiste de la ville, intervenante en milieu scolaire, se sont associés pour mettre en place des petits ateliers spécifiques adaptés aux très jeunes enfants : manipulation d'instruments, écoute musicale, comptines et histoires chantonnées. Lors de ces ateliers, le temps s'arrête : on joue, on écoute, on manipule, on laisse le rêve et les sonorités emplir l'imaginaire. On peut même aller jusqu'à bouger et se dandiner en se laissant emporter par le rythme des musiques du monde...

[De la petite enfance à la parentalité :](#)

Les actions culturelles petite enfance s'orientent tout naturellement, dans le projet culturel municipal, à l'axe de la parentalité ; en effet, il est très important de proposer aux parents d'accompagner et de participer aux activités proposées aux tout-petits. Ceci permet d'avoir non seulement un moment privilégié avec son enfant, mais aussi les parents découvrent comment un petit qui ne sait pas encore lire, prend plaisir à tourner les pages d'un album, regarder les lettres, ou encore la manière dont il peut entendre des explications, voir et aimer regarder une œuvre contemporaine, jouer avec des mots compliqués, tremper les mains dans la peinture et réaliser une création en art plastique...

Les actions parents-enfants mises en place ont ainsi plusieurs objectifs : un éveil culturel pour les petits, un partage d'émotion avec un parent, donner des idées de gestes et méthodes simples pour les parents afin qu'ils poursuivent chez eux des petites activités d'éveil, et aussi donner confiance à l'enfant en le valorisant car le regard de l'adulte, surtout celui de son papa ou de sa maman, valorise ce qu'il est en train de vivre.

Les soirées pyjama et la lecture de conte :

La section jeunesse de la médiathèque organise 3 à 4 fois par an des Soirées Pyjama.

A 20 heures, environ 25 familles (parents + enfants de 3 à 7 ans), à chaque séance, poussent les portes de la médiathèque pour arriver dans un espace habillé de coussins et de tapis, tamisé, calme. Les petits sont déjà en pyjama, ils amènent parfois leur couverture, leur doudou. Ils sont accueillis par l'équipe, elle aussi en pyjama, qui va lire des histoires, chanter et proposer des petites mises en scène de lecture, de comptines et jeux de doigts... pendant une heure, ensemble, chacun passe un moment doux et ensuite peut rentrer à la maison pour passer une nuit remplie des rêves que les histoires vont générer.

Les ateliers à quatre mains en art plastique :

L'école Municipale des Arts Visuels propose des ateliers parents-enfants (de 2 à 6 ans) durant lesquels un parent et son enfant vont créer ensemble : collage, peinture, volume, jeux de ficelles et d'objets à détourner... tout est prétexte à expérimenter et créer une œuvre à quatre mains : les enfants s'amuse, les parents se découvrent des talents cachés et chacun peut ainsi durant toute l'année scolaire vivre ce moment artistique privilégié avec un enseignant en art plastique qui accompagne, donne des idées et propose à la fois un panel de techniques et de thèmes qui sont adaptés aux petits. Les ateliers ont lieu une fois par semaine et concerne, en fonction des effectifs des inscrits, entre 10 et 20 familles.

Des trésors pour les Petits :

Depuis plusieurs années, les vacances de février sont l'occasion pour les structures culturelles gravelloises de proposer aux petits jusque 6 ans, et à leurs parents, un programme très diversifié.

Ainsi, la médiathèque, le service culture et la Scène Vauban, le musée et son atelier de gravure, l'école municipale des arts visuels et le cinéma Sportica concoctent un projet commun d'ateliers, de spectacles, de rencontres culturelles et artistiques.

La spécificité de cette action est qu'elle s'adresse aux petits accompagnés d'un parent (père, mère ou grand parent ou encore assistante maternelle et nounou). C'est réellement à destination de la cellule familiale que les actions sont construites. L'autre particularité de ce projet tient également à la multiplicité de l'offre : lecture, éveil musical, ateliers d'arts plastiques, contes, spectacles en tous genres (danse, théâtre d'objet, théâtre audiovisuel...), visite-atelier au musée et cinéma d'animation... Il y en a pour tous les goûts et les séances sont conçues dans leur contenu, durée et contexte, en respectant les besoins et envies de chaque tranche d'âge (bébé jusque 2 ans, 3-4 ans et 5-6 ans).

L'accès est facilité pour chacun et la gratuité est de mise : il suffit simplement de réserver à l'avance un créneau pour un atelier ou sa place de spectacle... Chaque activité est indépendante et on peut faire le tour de l'offre ou piocher librement dans le programme.

Ce rendez-vous annuel est désormais attendu par les familles et connaît un succès certain : on compte environ 120 familles différentes qui fréquentent les activités programmées dans « Les trésors pour les Petits »... Les parents sont enchantés de pouvoir partager des moments d'éveil avec leurs enfants, leur bébé.

Ce moment est l'occasion de sortir des sentiers battus, d'expérimenter de nouvelles actions, de programmer des formes de spectacles en tout petit groupe, de renouveler les pratiques et les thèmes... Les retours sont très positifs, les avis sont recueillis et chaque année, le projet se construit avec de nouvelles formes, de nouvelles idées...

Les spectacles pour la famille :

La culture à Gravelines ne s'adresse pas qu'à un public passionné et acquis : c'est aussi en famille que l'on peut vivre des moments artistiques et dans la mixité. Parmi les spectacles programmés par le service culture, on compte plusieurs choix qui s'adressent à tous les âges. Familiaux et conviviaux, c'est avec les parents ou la fratrie qu'on peut prendre plaisir à venir aux spectacles de la scène Vauban :

- Un spectacle jeune public / famille est proposé en soirée en octobre lors de la semaine artistique ; théâtre d'objet, théâtre musical, ... (entrée gratuite sur réservation) ;
- Un spectacle à Noël : pour le jeune public avec une tranche d'âge large, afin de toucher le plus grand nombre de participants (3 à 12 ans). On peut compter jusque 500 spectateurs lors de cet événement. Le thème du spectacle n'est pas obligatoirement le thème de Noël, mais le choix se porte sur un spectacle hors du commun, féérique, coloré et poétique qui s'associe parfaitement à la magie de Noël. (tarif unique : 1,50 euro) ;
- Un spectacle en co-production ; avec le Bateau-Feu, scène nationale à Dunkerque ; la scène Vauban sélectionne avec son partenaire un spectacle jeune public et famille, qui grâce au principe de co-production amène à un spectacle original, créatif et contemporain, associant souvent plusieurs disciplines, voire une création qui fait suite à une résidence sur le territoire de la communauté urbaine.

Pour rappel, comme cela a été précisé dans l'introduction présentant chaque structure culturelle municipale, sont systématiquement proposés des activités, manifestations ou ateliers visant un public familial : que ce soit au musée pour des ateliers ou des visites (notamment des ateliers famille pendant les vacances de Noël, ou dans le cadre des événements publics des écoles de musique et de danse (auditions, concerts des jeunes élèves, en entrée libre, qui accueillent entre 70 et 130 personnes à l'auditorium du centre artistique). Chaque structure développe un volet enfance / famille dans sa médiation culturelle.

Adolescence :

La ville de Gravelines souhaite mettre l'accent sur l'ouverture culturelle des adolescents à un âge où il n'est plus évident de fréquenter régulièrement des structures, d'accepter des contraintes de plannings et d'horaires, de suivre des programmes cadrés...

Néanmoins, le public adolescent et les jeunes adultes constituent un public qu'il ne s'agit pas de laisser en reste car les démarches déployées vers la petite enfance et l'enfance perdraient de leurs valeurs si une continuité n'était pas proposée, via d'autres biais, d'autres pratiques, d'autres approches et des environnements adaptés.

Les pratiques collectives :

Au Centre artistique, l'école de musique propose une classe orchestre où 25 jeunes de 12 à 18 ans jouent un répertoire diversifié, chaque semaine, sous la direction d'un enseignant. Ce dernier prend à cœur cette pratique et cela stimule l'envie des participants de continuer

l'apprentissage de l'instrument. Ils trouvent dans la classe orchestre un effet de groupe et une motivation nouvelle pour continuer à pratiquer la musique.

Sur le même principe, un orchestre à cordes a été ouvert et, sur les 15 élèves qui y sont inscrits, 8 pré-ados et adolescents s'y retrouvent pour une pratique différente du violon, violoncelle et ceci avec l'accompagnement d'une pianiste de l'école de musique.

Ces pratiques en groupe à l'école de musique font des petits car des jeunes commencent à monter des petits ensembles, soutenus par leurs enseignants, et composent ou interprètent lors de répétitions encadrées.

Ces initiatives donnent lieu à des restitutions publiques et permettent à la jeunesse de s'impliquer dans la vie artistique de la commune.

A l'école de danse, plusieurs adolescentes et jeunes adultes sont aussi impliquées dans un groupe de type « Pom-Pom girls » et interviennent avec des chorégraphies spécialement conçues lors des matchs de basket à Sportica (y compris en 1^{ère} division). Un enjeu de taille devant un public nombreux qui, une fois encore, permet de maintenir l'intérêt de la pratique d'une discipline artistique grâce à cette opération qui sort de l'ordinaire.

Sortir pour aller au spectacle :

Le Service Culture organise en général deux sorties par an pour se rendre dans une autre structure culturelle comme le Bateau Feu à Dunkerque ou encore le Palais du Littoral à Grande-Synthe en choisissant de préférence des spectacles correspondant aux goûts de la jeunesse (ex : grande rencontre de cirque, concert d'artistes réputés comme Mickey 3D, Grand Corps Malade, Thomas Dutronc, danse Hip-Hop par des compagnies renommées ...). Le service Culture réserve ainsi une cinquantaine de places pour les gravelinois auprès des salles de spectacle concernées.

Tout est fait pour simplifier l'accès car la sortie est « clé en mains » : le bus passe dans les 3 grands quartiers de la ville pour emmener les habitants à la salle. Les places sont réservées et payées par les jeunes au service culture de la ville qui ensuite s'occupe, avec l'organisateur, de réceptionner les billets d'entrée.

L'intérêt de ce déplacement est multiple : sortir de la ville en facilitant la mobilité des jeunes qui n'ont pas de moyen de locomotion, inciter à sortir ensemble, aller dans une autre salle, rencontrer un public différent, et assister à des spectacles qui ne seraient pas programmés à la Scène Vauban (pour des raisons techniques et budgétaires par exemple). La participation financière demandée aux jeunes reste modique (entre 9 et 15 euros).

Atelier BD (à partir de 13 ans):

Le projet de l'atelier BD a été mis en place il y a 8 ans ; il tient place dans une poudrière entièrement rénovée (baptisée « Poudrière Maréchal de la Meilleraye), située au centre-ville.

Cet atelier a vu, au fur et à mesure des années, ses effectifs et sa fréquentation grandir. Il s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans, aux jeunes adultes et on compte désormais des parents, qui, attirés par l'ambiance qui y règne viennent aussi se livrer aux activités autour du 9^{ème} art...

Aucun pré-requis n'est demandé pour participer à l'Atelier BD. Bien entendu, il s'agit tout de même d'avoir un intérêt pour la bande dessinée, l'illustration ou le cinéma d'animation...

Les ressources mises à la disposition de ces jeunes sont riches et diversifiées : bibliothèque spécialisée, de matériel spécifique et outils numériques... et surtout deux encadrants, à l'écoute, pour recevoir conseil, coup de main, motivation et découvrir les techniques de création de BD ainsi que les auteurs.

L'atelier BD doit sa réussite (environ 50 jeunes à l'année, hors événement spécifique) à son fonctionnement et à l'offre construite autour d'un principe de lieu de vie : on y vient librement sur une plage horaire étendue (de 13h30 à 18h30 du mardi au samedi, avec une

nocturne jusque 20 heures le vendredi). Le thème qui y est abordé : la bande dessinée, thème qui se veut riche et très diversifié

Le principe développé à l'Atelier BD est surtout basé sur l'accompagnement de projets : qu'ils soient individuels ou collectifs, qu'ils soient aboutis ou encore hésitants, les participants trouvent un soutien et une aide individualisée autour d'un programme vaste :

- Initiation ou perfectionnement aux techniques liées à l'illustration, création de personnages, étude de décor, d'éléments et d'objets,
- Apprentissage des notions de base du dessin traditionnel : proportion, perspective, travail du crayonné,
- Encrage,
- Colorisation traditionnelle et numérique,
- Travail sur le scénario, le découpage en story board, dialogues,
- Présentation de diverses techniques liées à la BD : trame manga, le mouvement, les proportions des comics, la BD européenne...

Le lieu est régulièrement animé par des expositions, des présentations, des thématiques et s'ouvre au tout public, ce qui fait qu'au fur et à mesure les participants s'impliquent pleinement dans la vie citoyenne et deviennent, eux aussi, les animateurs des événements :

- Nuit de la BD (chaque année : une nuit entière, jusqu'au petit matin, consacrée à un thème à décliner : jusque 80 jeunes viennent à cette nuit dédié au dessin,
- Participation au Salon de la BD et du livre à Fort Mardyck (stand démonstration et initiation conduit par les jeunes),
- Journées du patrimoine et journées des Ville Fortifiées de Gravelines : les participants proposent une porte ouverte de leur atelier avec des expositions de leurs travaux,
- Sorties culturelles : cinéma, Japan expo à Paris, musée de la Bd à Bruxelles...

Les actions hors les murs :

Aller dans une salle de spectacle n'est pas un acquis, passer les portes d'un musée d'art non plus ni même entrer dans une bibliothèque où l'on peut se sentir perdu parmi les rayonnages et les milliers de livres...

Aussi, dans le cadre de son orientation d'accès pour tous à la culture, la ville a fait le choix de déployer une offre « hors les murs » qui évolue au fur et à mesure des usages constatés, tant dans son offre que dans son contenu.

Actuellement, des interventions régulières dans les maisons de quartier et centres sociaux pour des actions d'éveil au livre sont conduites par des animatrices de la médiathèque (fin de journée), des ateliers du musée peuvent aussi être montés dans les structures socio-culturelles (atelier transplanté, mallette découverte de la gravure).

Chaque été, la plage de Petit Fort accueille un grand nombre d'habitants ne partant pas forcément en vacances ; au programme des manifestations de la saison estivale, la culture prend sa place : bibliothèque de plage avec 2000 livres dans un bungalow équipé qui propose des animations pour groupes, le prêt de livres (majoritairement fréquentée par le jeune public, accès gratuit). Le service des publics du musée propose, quant à lui, des ateliers sur le sable, où l'imaginaire et les thèmes artistiques sont au programme (accès gratuit : enfant/parent).

Dans le cadre des résidences artistiques liées au spectacle vivant, les artistes déploient les rencontres directement dans les quartiers, dans les lieux publics, soit à fin de création en relation avec le territoire, soit pour des ateliers de sensibilisation, d'initiation afin de donner envie à la population de venir au spectacle.

L'Espace Decaestecker coordonne des concerts donnés par les musiciens qui fréquentent l'équipement, dans les lieux de passage : jardins de la ville, Sportica, etc...

L'Ecole des Arts Visuels s'implique régulièrement dans des projets en art plastique en partenariat avec d'autres structures : fresque à la base nautique de Petit Fort Philippe, décors dans les vitrines des commerçants, etc...

En effet, il est important pour la ville de ne pas considérer que l'action culturelle se limite à la fréquentation de ses structures ; le « non-public », qui pour diverses raisons, ne se déplace pas, ne visite pas les expositions ou ne s'inscrit pas au centre artistique, est à prendre en compte également dans l'offre culturelle. Sans être intrusif, le jeune public et les familles, ne pratiquant pas sur leur temps libre, d'activités culturelles, ont ainsi, malgré tout, la possibilité d'apprécier et de prendre plaisir à s'initier, à être sensibilisé à la culture. Pour ce faire, c'est bien sûr aux structures et aux équipes d'intervenir directement sur le terrain, dans les quartiers et d'être disponibles en dehors de leurs locaux.

Depuis un an, la culture est également présente, via un stand animé, dans les salons « grand public » organisés par la Direction des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et Citoyenne. Ils sont l'occasion d'échanger avec la population qui fréquente, ou non, d'autres lieux et donc de tisser des liens.

Spectacle de conte :

Environ douze communes de l'agglomération participent à une opération commune sur le conte et le récit ; chaque ville peut décliner, en fonction de ses projets, sa participation et ses choix.

Ainsi, la programmatrice de la Scène Vauban, cible-t-elle, pour cette action, le jeune public et plus particulièrement le public fréquentant les maisons de quartiers. Cette manifestation est organisée le mercredi après-midi et les entrées sont gratuites (après réservation).

Ce spectacle intègre la saison culturelle de la ville à part entière ce qui signifie que nous bénéficions de la promotion propre à la ville mais aussi celle proposée par l'agglomération.

Les quatre Maisons de Quartier de la ville sont fidèles à cet événement et l'intègrent automatiquement à leur programme de sortie.

Politique sportive, Gravelines c'est sport !

Le Projet Sportif Municipal consiste à :

- Favoriser le développement de la pratique sportive sous toutes ses formes, à tous niveaux, et pour tous les publics,
- Créer les conditions de développement du sport scolaire, périscolaire et extrascolaire,
- Développer les pratiques physiques adaptées à divers handicaps,
- Contribuer à l'animation sportive des quartiers sans exclusivité d'âge ni de pratique,
- Inciter les clubs à développer un équilibre entre sport de masse, sport de haut niveau et formation des jeunes,
- Encourager les conditions d'animation de la cité par l'organisation de manifestations sportives populaires, de masse et de haut niveau.

Pour cela, les différents dispositifs municipaux (stages, écoles municipales, cours particuliers, locations...) se veulent accessibles à tous et en particulier aux enfants dès l'âge de 3 ans. A travers ses plus de 50 clubs sportifs, la commune compte près de 6000 licenciés fédérés.

Les éducateurs sportifs qualifiés et diplômés contribuent à l'enseignement scolaire et périscolaire de l'EPS. Ils interviennent aussi en période extrascolaire à travers diverses

formules de stages sportifs, équestres et nautiques (plus de 1000 stagiaires à la semaine/an) et par l'organisation des écoles municipales des sports à un tarif accessible (25€/an).

La pratique "hors-structure" n'est pas ignorée puisqu'au fil des années, la ville a aménagé des pistes cyclables, des sentiers pédestres et équestres, un parcours santé ou encore un skate-parc en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord.

La volonté municipale est d'encourager à la pratique du sport, vecteur de solidarité, de santé, de citoyenneté et de performance.

Les structures sportives :

Direction des Sports,

La Direction des Sports pilote cette politique sportive élaborée par le Conseil Municipal et se positionne comme étant le partenaire indispensable du sport Gravelinois. De l'élaboration au débriefing, la ville de Gravelines s'implique aussi dans la mise en place d'événements sportifs tant en qualité d'organisatrice que de partenaire.

La Gestion des équipements sportifs à l'image de la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard, du Centre Equestre et du tout nouveau PAarc des Rives de l'Aa est une autre mission essentielle de la Direction.

Ferme Equestre,

En famille, en groupe ou en solo, le Centre Equestre Municipal de Gravelines est avant tout un lieu de vie grandeur nature où la pratique de l'équitation est reine mais pas uniquement. Le centre équestre intègre également une ferme animalière dont l'entrée est gratuite avec de nombreuses activités ludiques et pédagogiques. Des activités nature sont proposées durant la saison estivale : Parcours Aventure dans les arbres, mini-golf, tir à l'arc et course d'orientation...

Le PAarc des Rives de l'Aa

Le PAarc des Rives de l'Aa est un espace multifonctionnel, à vocation sportive, touristique, familiale et environnementale. Située sur le territoire gravelinois et gérée par le SIVOM de l'Aa, cette base de grande envergure est aussi bien dédiée aux équipes de haut niveau qu'au tout public pour l'accès aux loisirs.

La Base Nautique et de Plein Air Jean Binard

La Base Nautique et de Plein Air Jean Binard propose des activités sportives et de plein air telles que : voile, engin tracté, char à voile, kayak, pirogue, longe côte, pêche, kite surf, Stand Up Paddle...pour les enfants dès l'âge de 4 ans.

Elle participe également à des actions de protection de l'Environnement comme l'installation d'un crapauduc, route de l'aquaculture à Gravelines, en partenariat avec le Conseil Municipal Jeunes.

Stages Sportifs :

Direction des Sports
Vacances scolaires

La ville de Gravelines offre la possibilité aux enfants de 4 à 14 ans de participer à des stages sportifs durant les vacances scolaires par une ouverture et un accès visant à favoriser la mixité sociale. Leur but est de sociabiliser, éduquer et éveiller l'enfant au moyen d'activités sportives différentes et diversifiées praticables sur Gravelines. Les stages sportifs se déroulent à chaque vacance scolaire, à l'exception des vacances de Noël ; en semaine de 9h30 à 16h30.

Les activités sont développées sur l'ensemble du territoire en adéquation avec les structures sportives opérationnelles (salles de sport, piscine, terrain multisports, pistes d'athlétisme, base nautique, le PAarc, le Centre Equestre...) pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à ces structures habituellement payantes.

La durée d'un stage est de 5 jours consécutifs, avec des activités plus ou moins intenses en fonction de l'heure de la journée et de l'âge des enfants. Des temps de repos sont prévus afin de respecter les rythmes biologiques de l'enfant.

Les stages sportifs sont encadrés par des éducateurs sportifs municipaux diplômés d'Etat, auxquels viennent s'ajouter, en fonction des activités, des renforts diplômés BEES, BPJEPS, STAPS et BAFA.

L'accessibilité financière pour toutes les familles est possible grâce à des tarifications dégressives et modulées en fonction des ressources.

La Délire Grav'

Service Jeunesse

31 Octobre 2015, 1^{ère} édition

Le concept de courses à obstacles est en pleine expansion. Il semblait essentiel de surfer sur cette vague qui emmène des jeunes dans une course atypique et délirante. Les plus sportifs comme les moins actifs peuvent y prendre part et trouver leur bonheur.

Humour, rigolade, défi et une bonne dose de folie sont au programme, le tout dans une ambiance festive ; musique, danse et déguisement sont également au rendez-vous de cette manifestation.

La particularité de cette course est que sur le parcours, les jeunes vont devoir surmonter des obstacles les plus déjeantés les uns que les autres : ramper dans la boue, escalader, traverser des ruisseaux sur des poutres, glisser...

Public :

- jeunes de 12 à 18 ans
- jeunes adultes, + de 18 ans

Déroulement :

La « Délire Grav' », avant d'être une course, est une fête. L'objectif est de rassembler sur une même épreuve, des jeunes qui n'ont pas toujours les mêmes centres d'intérêts, les mêmes « délires » mais qui ont envie de s'amuser.

Les courses ne sont pas chronométrées, la plus belle des victoires est dans la détermination à terminer l'épreuve.

Un village de départ le plus coloré et festif possible accueille les participants à leur arrivée : stand nutrition, bar à eau...

Cette manifestation se veut réunir autour d'une « course sportive » les sportifs comme les non sportifs et montrer que l'effort peut être source de plaisir et de bien être.

Futsal,
Atouts ville
Hebdomadaire

A la demande d'un groupe de jeunes qui ne faisaient pas partie d'un club de foot mais qui souhaitait pouvoir en pratiquer entre amis, l'association Atouts Ville a mis en place un créneau de foot en salle tous les lundis de 19h à 20h.

Public visé : jeunes de 11 à 17 ans

Objectifs :

- Mettre en place une animation de proximité avec comme support le football,
- Proposer aux jeunes une pratique du football libre, hors encadrement club,
- Sensibiliser aux respects des autres et du matériel qui est mis à disposition,
- Entrer en contact avec des jeunes qui ne fréquentent pas les structures de jeunesse.

Même si l'activité futsal n'est pas régie par les règles d'un club sportif, elle reste encadrée par un animateur DEJEPS ayant une formation footballistique pour qu'elle se déroule en toute sécurité.

Politique de loisirs

Accueil Collectif de Mineurs

Atouts Ville

L'association Atouts Ville gère l'accueil collectif de mineurs sur le territoire gravelinois. L'accueil est différent en fonction des différentes périodes qui rythment l'année scolaire et en fonction de l'âge.

♦ **3-12ans :**

- Période scolaire : Accueil le mercredi de 14h à 17h
- Petites vacances scolaires : Accueil en journée continue de 7h à 19h
- Périscolaire : Accueil échelonné de 7h à 8h30 et départ échelonné de 16h30 à 19h.

Les accueils périscolaires sont proposés dans les 4 maisons de quartier de la commune afin que tous puissent avoir accès à ce service quelque soit l'établissement scolaire de rattachement. Les équipes d'animation assurent les déplacements Ecole-Maisons de quartier.

- Période estivale : Accueil Collectif de Mineurs pour les 2-12 ans de 9h30 à 17h en journée continue. Un péricentre est également proposé de 7h à 9h30 et de 17h à 19h. Deux sessions de trois semaines, une en Juillet et une en Août, avec semaine supplémentaire avant le lancement en Juillet.

♦ **11-17 ans :**

- Période scolaire : [LALP, Lieu Accueil Loisirs Proximité.](#)

L'objectif de cet accueil est de créer une passerelle après les accueils de loisirs à un âge où l'adolescent ne s'y retrouve plus vers une forme d'accueil moins rigide.

Son fonctionnement et ses horaires sont plus souples. Le LALP est accessible le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et le mercredi de 14h à 21h.

Appelé par les jeunes le « Local'Ados », ils y ont plaisir à se retrouver pour échanger et se détendre dans un endroit rassurant et sécurisant pour les parents. Les jeunes sont libres d'y rester le temps qu'ils le souhaitent.

Les jeunes peuvent également y trouver un accompagnement scolaire pour leurs devoirs.

Un planning d'animation dynamique leur est proposé évoluant en fonction des demandes des jeunes qui restent acteurs de leur temps libre. Un des objectifs du local'ados est également de favoriser le développement de projets en favorisant l'implication et les initiatives des jeunes.

Des ateliers sont mis en place 3 fois par semaine :

- Lundi soir : les jeunes, en parallèle du Local'Ados, ont la possibilité de pratiquer du foot en salle.
- Mercredi après-midi : en parallèle du programme d'animation, un projet « **Regards de jeunes** » a été lancé à leur initiative. Un collectif d'environ 10 jeunes s'est lancé dans la création d'une émission télévisée réalisée pour les adolescents par des adolescents. En partenariat avec la chaîne de télévision locale « Delta TV », les jeunes ont pu présenter une émission trimestrielle traitant de sujets concernant les jeunes. Les reportages étaient réalisés par les animateurs en herbe : choix des sujets, préparation de rencontres, interviews... Ainsi des sujets comme la Bourse au permis de Conduire Citoyenne, des actions menées par le Conseil Municipal Jeunes, le festival jeunesse ou encore le carn'ados ont été présentés aux jeunes par les jeunes à la manière des jeunes.
- Vendredi soir, une jeune en volontariat au sein de l'association Atouts ville dans le cadre de la Bourse aux permis de conduire citoyenne a lancé un projet de **création de clips parodiques** sur les musiques actuelles.

Le LALP accueille les jeunes à partir de 11 ans alors que les ACM les accueillent également jusque 12 ans. L'équipe d'animation, en concertation avec les parents, décide selon la maturité, les attentes et les besoins du jeune quelle structure est la plus adaptée.

Les animateurs du LALP interviennent durant la **pause méridienne** au collège public les mardis et jeudis. L'objectif est d'entrer en contact avec les jeunes et de créer du lien afin de les faire fréquenter au LALP en dehors du temps scolaire. Des activités manuelles et du tennis de table leur sont proposés.

Les animateurs sur ces temps informels peuvent également détecter des problèmes et déclencher le réseau jeunesse en fonction.

- Petites vacances scolaires : CAJ de 14h à 18h. Accueil type accueil collectif de mineurs où les jeunes doivent s'inscrire à la semaine.
- Période estivale : CAJ de 14h à 19h. deux sessions de 3 semaines, une en juillet et une en août. Un camping d'une semaine est proposé aux jeunes inscrits sur la totalité du séjour.

Ce camps est organisé en amont pour des raisons budgétaires (lieu et activités de consommation) mais la gestion du quotidien est gérée par les jeunes. Ils sont responsables du bon déroulement des tâches de la vie quotidienne : gestion du matériel, cuisine, vaisselle, entretien.

Ils sont également co-organisateurs de leur séjour en mettant en place un planning des veillées et des sorties en collaboration avec l'équipe d'animation.

Tarif :

Tous les tarifs des accueils de loisirs sont calculés en fonction du quotient familial pour qu'ils soient accessibles à tous.

Le LALP fait, quant à lui, l'objet d'une tarification spécifique à l'heure au vue de la souplesse de ses horaires.

Festi'beach

Service Jeunesse

11 juillet 2015

Annuelle

Chaque année avant l'été, autour d'un village d'animation et du tournoi de sixte du moulin, le « Festi'famille » réunissait le temps d'un weekend les jeunes et leurs parents. Au fil des années et avec le développement du secteur parentalité, cette manifestation ne correspondait plus aux attentes des familles qui s'étaient lassées.

Aussi, au vu du contexte économique, il semblait opportun de mutualiser les moyens « interservices » qu'ils soient humains, logistiques et financiers pour mener à bien notre mission de service public et ainsi proposer une animation de qualité à la population.

Le Service Jeunesse dans sa mission en direction des jeunes a souhaité faire évoluer le Festi Famille en recentrant les activités pour le public en question.

Ainsi, l'idée d'organiser un temps fort jeunesse sur la plage a émergé pour répondre aux attentes des jeunes et leur permettre de se rencontrer dans une ambiance conviviale et décontractée.

Le Service des Fêtes, de son côté, est chargé d'organiser la saison estivale, et donc d'assurer l'Animation Plage.

C'est donc tout naturellement que les deux services se sont associés pour proposer une opération commune: l'Ouverture des bains, lancement des vacances et des festivités « Plage », dans laquelle s'inscrira dorénavant le Festi Beach.

La notion de Famille reste présente durant cette journée mais de manière plus souple. La plage et tous ses attraits quotidiens, jeux gonflables, médiathèque de plage, cyber plage...sont accessibles gratuitement.

Le Festi'Beach se veut donc être une journée réunissant jeunes et moins jeunes autour d'animations originales et diversifiées répondant aux goûts de tous.

Festival Jeunesse

Service Jeunesse

28 au 31 Octobre 2015

Annuelle

Né en 2008, le festival jeunesse est un véritable temps fort jeunesse ancré dans le calendrier annuel de la ville de Gravelines.

Né d'une concertation avec les jeunes, la volonté était de leur dédier un festival où ils pourraient se retrouver, quelque soit leur origine sociale, pour discuter, échanger et partager. Un festival pour les jeunes, organisé avec les jeunes et qui leur ressemble.

Il a lieu chaque année durant les vacances de toussaint, période jugée morose et calme par les jeunes.

Objectifs :

- Rassembler et mobiliser la jeunesse autour d'un moment convivial,
- Etre au plus proche des aspirations des jeunes en leur proposant une programmation qui leur ressemble,
- Amorcer une cohésion entre les jeunes des différents quartiers de la ville,
- Permettre aux jeunes de s'exprimer au travers de moments informels,
- Valoriser, encourager et soutenir les initiatives.

Pour être au plus proche des envies et aspirations des jeunes, la programmation du festival n'est pas fixe et évolue chaque année. Elle se veut toutefois le plus éclectique possible pour une tranche d'âge de 12 à 25 ans. Aussi, des animations sportives, festives et culturelles sont proposées :

- Futsal
- Tournoi de jeux vidéo
- Rallye sportif
- Nuit de la BD, partenariat avec l'atelier BD de la Médiathèque
- Concours de danse
- Soirée « Ado'ween »
- Sortie dans un parc d'attraction
- Soirée de l'engagement

Autant d'animations que l'on a pu retrouver au fil des années dans la programmation du festival jeunesse. Chaque année, une thématique est définie en comité de pilotage.

En 2015, le festival jeunesse aura lieu du 28 au 31 Octobre. Les thèmes de l'opération sont la solidarité, l'entraide, la participation et le vivre ensemble avec comme thèmes sous jacents ceux véhiculés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme le droit à l'identité, à l'expression ou encore l'accès aux loisirs...

La volonté était de créer une passerelle entre le festival jeunesse et le village des droits de l'enfant durant lequel nous avons du mal à toucher les adolescents et les jeunes.

Au programme cette année :

- Soirée « Concours de jeunes talents » avec mise à l'honneur de jeunes engagés,
- Tournoi de jeu vidéo avec animation de prévention sur les addictions, notamment aux jeux vidéo,
- Sortie dans un parc d'attractions,
- Délire Grav',
- Ados'ween,

Un projet vidéo « Comment les jeunes voient leur ville ? » et un atelier slam seront également proposés aux jeunes et réexploités durant le Village des Droits de l'Enfant.

Les jeunes investis dans le projet « Regards de jeunes » au sein du LALP seront associés à ces deux événements.

Carn'ados,
Atout Ville
Annuelle

En 2005, l'idée d'un carnaval dédié aux adolescents voyait le jour et depuis 10 ans cette manifestation est devenue un incontournable de la saison carnavalesque Gravelinoise.

Le carnaval, évènement incontournable dans notre ville, accueille de plus en plus de jeunes dès l'âge de 17 ans. Aussi, cette période est souvent source d'appréhension pour les familles de ces jeunes qui ont peur des débordements.

Public visé : jeunes de 12 à 17 ans.

Objectifs :

- Permettre aux adolescents qui n'ont pas accès aux bals de carnivals, organisés par les associations philanthropiques, de participer, comme leur entourage, au carnaval,
- Inculquer aux adolescents les valeurs de partage, d'échange et de respect des autres au sein d'un évènement qui se veut multisocial,
- Inculquer les règles qui régissent le carnaval,
- Sensibiliser ces futurs jeunes majeurs aux dangers de l'alcool et leur montrer que l'on peut s'amuser sans débordements et sans excès.

Le bal est encadré par environ 40 personnes, principalement des adultes et des jeunes majeurs ayant participé au carn'ados durant leur adolescence. Un service de sécurité professionnel est également engagé pour l'occasion, à l'image des bals destinés aux adultes.

Durant la manifestation un quizz axé sur la charte, les rites et les chansons de carnaval est proposé aux jeunes.

Les jeunes fréquentant les LALP d'Atouts Ville sont impliqués dans la préparation de cet évènement. En amont, ils participent à la réalisation des décors et le jour J aux courses et à l'installation de la salle.

Partenaires :

- Associations philanthropiques de Gravelines et Dunkerque
- Groupe Pascal
- Police Municipale et Nationale

Outils de communication

Guides activités Sports & Loisirs :

Tout au long de l'année, les Directions des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associatives et Citoyenne et de la Culture s'emploient à proposer une multitude d'activités sportives et artistiques à destination des enfants et des jeunes et ce pour chaque période.

La ville de Gravelines a toujours encouragé les pratiques physiques et artistiques pour tous. Aussi, grâce à des équipes éducatives diplômées et professionnelles, un riche panel d'activités sportives et culturelles est proposé au sein de la ville.

Pour permettre aux parents et aux enfants de se repérer dans cette diversité d'activités un « Guides des activités sports & loisirs » est édité chaque année et mis à disposition dans chaque structure municipale et associative accueillant du public.

Ce guide qui se veut le plus complet possible recense les activités en fonction des périodes de vacances scolaires, les contacts de chaque structure et un plan de la ville qui les y situe.

Guide culturel :

Diversité des genres et multiplicité des publics sont le gage de la richesse de la programmation culturelle sur Gravelines.

Aussi pour que les familles, parents et enfants, puissent s'y retrouver, un guide culturel a été mis en place. Il est édité chaque semestre et se veut complémentaire au « Guides des activités Sports & Loisirs »

Internet : Facebook et Site Internet de la ville

La ville tient à maintenir une information régulière et interactive avec les habitants. Aussi, chaque service : sports, jeunesse et culture a son propre Facebook qui leur permet de communiquer au fur et à mesure des actions.

Ces informations sont reprises par le Facebook « Bouger à Gravelines » qui centralise toutes les informations au sujet de la ville.

De même, le site internet de la Ville de Gravelines informe des manifestations en temps réel et propose des documents téléchargeables comme le guide culturel.

Conclusion

La ville de Gravelines met l'accent sur une politique inclusive favorisant une mixité sociale à tous les âges de l'enfance et de la jeunesse. Pour cela, elle s'appuie sur un partenariat intensif entre structures associatives et services municipaux.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Introduction



Chaque été, le Village des Enfants Copain du Monde est déployé sur le site de la Ferme Daullet à Gravelines par les Eclaireuses et Eclaireurs de Loon Plage et le Secours Populaire. Il réunit pour trois semaines d'échanges et de partages environ 250 enfants de 30 nationalités différentes.

La ville de Gravelines, investie dans le domaine de la Solidarité Internationale, soutient la dynamique « Copain du Monde » que ce soit financièrement, logistiquement et humainement.

Village des Enfants Copain du Monde :

Historique :

C'est à partir de 1988 que s'est dessinée, pour le groupe local Paul Emile Victor des Eclaireuses et Eclaireurs de France de Loon-Plage, l'idée de rassembler des enfants de pays en souffrance soit à cause des guerres soit à cause des conditions climatiques.

Un an plus tard, une charte de coopération fut signée avec la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et le village de Bir Anzaran. La dynamique des échanges internationaux fut alors lancée : depuis, chaque été et durant 2 mois, ce sont environ 20 enfants qui rejoignent les Eclaireuses et Eclaireurs à Loon Plage avec pour mission principale d'être les ambassadeurs de leur cause.

En 2005, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Secours Populaire Français, des enfants de Palestine et d'Israël sont accueillis par la fédération du Nord du Secours Populaire. C'est alors qu'est né le 1^{er} Village des Enfants Copain du Monde, résultat d'une coopération entre Les Eclaireuses et Eclaireurs de France de Loon Plage et le Secours Populaire du Nord. Il regroupe les enfants palestiniens, israéliens et sahraouis.

La ville de Gravelines, séduite par cette dynamique de solidarité internationale, s'est proposée comme lieu d'accueil du Village et l'est restée, depuis maintenant 10 ans.

Depuis 2005, et au fur et à mesure des années, la dynamique des Villages des Enfants Copain du Monde a pris de l'essor et n'a cessé de se développer. Aujourd'hui, 18 villages ont vu le jour en France attestant d'une réussite extraordinaire et d'un engouement formidable.

Aussi, cette année en 2015, ils fêtent leur 10^{ème} anniversaire, alors que le Secours Populaire célèbre ses 70 ans.

Objectifs : Mondialiser la Solidarité

- ♦ Pour éloigner le temps d'un été des enfants du monde entier qui souffrent de la misère, de la malnutrition, de la guerre, des catastrophes naturelles, du non-respect des droits de l'enfant...,
- ♦ Pour favoriser le métissage des cultures,
- ♦ Pour faire vivre à des enfants du monde entier « Des jours heureux »,
- ♦ Pour développer des valeurs fortes telles que l'égalité et la fraternité.

Organisation :

Vivre et partager chaque jour des valeurs de paix est le fil conducteur du Village. Quoi de plus beau que de voir des enfants issus de pays différents s'amuser et rire ensemble. A travers eux, la construction d'un monde plus juste où chacun a sa place est en marche.

Durant trois semaines au mois d'Août, plusieurs centaines d'enfants et leurs accompagnateurs, venus d'une trentaine de pays, ont l'opportunité de passer des vacances à Gravelines et de profiter de ses installations: équipements de loisirs, culturels et sportifs, sites de promenade et de randonnée...

Solidarité et fraternité sont les maîtres mots de ces trois semaines de cohabitation pour 280 enfants de 30 nationalités différentes : Ukraine, Corée du Nord, Grèce, Portugal, Liban, Mali, Niger, Afrique... et 40 enfants Sahraouiés.

L'installation d'un village d'une telle ampleur est une machine importante : tentes, cuisine, sanitaires, restaurant, tente veillées... La ville de Gravelines apporte son soutien logistique et technique pour l'installation et ce tout au long du séjour.

Quotidiennement, ce sont 50 encadrants et bénévoles qui contribuent au bon déroulement de ce séjour.

Echange et partage :

L'échange et le partage rythment le quotidien de ces jeunes venus du monde entier. Il est donc primordial pour les organisateurs et la ville de Gravelines de développer les échanges avec les jeunes gravelinois.

Le village est ouvert au public ainsi chacun peut partager les temps d'animation et les veillées et découvrir les rites et coutumes de chacun. Parallèlement, plusieurs partenariats sont établis avec des groupes de jeunes comme l'accueil de loisirs de Loon Plage et d'Atouts ville et surtout avec le Conseil Municipal Jeunes de Gravelines.

Election du Conseil Municipal du Village :

Depuis deux ans, le Village des enfants Copain du Monde élit, en début de séjour, un conseil municipal avec des représentants de chaque délégation qui désigne ensuite le **Maire du Village**.

Le Conseil Municipal Jeunes accompagne les enfants du Village dans leur démarche citoyenne qu'est le vote tout en gardant à l'esprit que dans leur pays tous n'ont pas ce droit. Les jeunes élus sont présents pour tenir le bureau de vote et encadrer le dépouillement.

La maire du CMJ de Gravelines, Léanna Vandewalle, a ainsi remis, en 2015 l'écharpe de Maire à Simplicie, jeune Centrafricain.



Séjour à Paris :

Chaque année, le Conseil Municipal Jeunes de Gravelines est invité par les enfants du Village Copain du Monde à partager des temps d'échange avec eux.

Nos jeunes élus ont ainsi eu l'opportunité de participer à plusieurs temps de vie du Village au cours desquels ils ont pu créer des liens avec les enfants de nationalités différentes : inauguration du Village, veillée danses et chants traditionnels, boum, repas sur le village avec les résidents des maisons de retraite de Gravelines, journée de la solidarité...

Des moments d'émotions et d'amitiés fraternelles ont vu le jour et se sont prolongés durant un séjour de trois jours à Paris qui a réuni les enfants du Village, le Conseil Municipal Jeunes de Gravelines et les enfants des accueils de loisirs de Gravelines et Loon-Plage.

Au cœur de ce voyage, la célébration des **70 ans du Secours Populaire** qui organisait pour l'occasion la journée mondiale des oubliés des vacances sur le champ de Mars à Paris.

La journée des oubliés des vacances est depuis plus de 30 ans une coupure indispensable pour les enfants et les familles qui vivent dans un quotidien souvent difficile. Le Secours Populaire Français leur propose de goûter aux joies de l'évasion, le temps d'une escapade qui les conduit à la montagne, à la mer ou dans un parc d'attraction.

Cette année, le Pari(s) des Solidarités avait lieu le 19 Août 2015 sur le champ de Mars et a regroupé :

- 70 000 vacanciers issus de toute la France
- dont 1 000 issus de 70 pays différents grâce aux Villages des Enfants copain du monde
- 10 000 bénévoles.

Tout ce monde réuni pour une journée ludique, jalonnée de chasses au trésor, d'ateliers d'animation (percussions, graffitis, activités manuelles, maquillage...) autour d'un pique-nique géant sur le champ de Mars et qui s'est terminé par un concert donné par des artistes de renom, marraines et parrains de l'initiative.



Conclusion

« Solidarité et Fraternité »



Annexes

- ♦ **Convention d'objectifs..... P 80**
- ♦ **Plan d'actions annuel..... P 86**
- ♦ **Retour en image sur la célébration de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant..... P 89**
- ♦ **Tableau de Bord..... P 94**
- ♦ **Dossier de Presse, Projet « Parents & Ados, ça pass ou ça passe ? »..... P116**



DOSSIER DE CANDIDATURE Ville et intercommunalité amies des enfants



CONVENTION D'OBJECTIFS

Entre

La Ville de GRAVELINES, représentée par son Maire,
Monsieur Bertrand RINGOT,

ci-après dénommée «la Ville de GRAVELINES»

D'une part,

et

le Comité français pour l'UNICEF, dont le siège est situé à PARIS 06,
3 rue Duguay Trouin, représenté par son Président, Monsieur Jean-Marie DRU,

ci-après dénommé «l'UNICEF France»

D'autre part.

Ci-après collectivement désignées par les «Parties» et individuellement par la «Partie».

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Les parties ont convenu d'établir un partenariat en faveur des droits de l'enfant et de sa place dans la cité sous le titre de «Ville amie des enfants». Cette initiative a été lancée en 2002 par l'UNICEF France en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF) qui consacre et soutien l'implication des communes au service des enfants et des jeunes et de l'éducation à la citoyenneté.

Une Ville amie des enfants s'attache à mettre en œuvre la Convention des droits de l'enfant au niveau local : il est tenu compte des droits de l'enfant dans les politiques publiques locales, les dispositifs locaux dirigés vers les enfants, les jeunes et leurs familles mais aussi les budgets de la collectivité.

A cette fin, une ville amie des enfants développe des actions innovantes pour apporter les réponses les mieux adaptées aux situations que connaissent les enfants et les jeunes et en particulier les plus fragiles.

Dans une Ville amie des enfants, les enfants et les jeunes doivent être ou devenir des acteurs de la vie sociale. Leurs besoins, leur voix, leurs opinions, leurs projets sont pris en compte et influencent, dans tous les domaines qui les concernent, la prise de décision des élus locaux.

Dans cet esprit, une ville amie des enfants se préoccupe de faire connaître les droits de l'enfant et d'en évaluer l'application sur son territoire.

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre la Ville et l'UNICEF France afin d'inscrire durablement et développer la démarche «Ville amie des enfants» dans le temps et dans le territoire.

Les parties ont donc décidé de formaliser leur initiative commune dans cette convention.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS UNICEF France

Dans le cadre de la présente convention, l'UNICEF France s'engage à :

- dégager les moyens nécessaires à l'organisation de l'initiative «Ville amie des enfants» à travers notamment la mobilisation de ses représentants bénévoles locaux ;
- apporter le concours de son expérience internationale de « Ville amie des enfants » à partir des études du Centre international de Recherche de l'UNICEF et des programmes de même nature développés à l'étranger ;
- créer et animer un Comité de suivi réunissant les partenaires, des représentants des Villes amies des enfants et des représentants bénévoles locaux ;
- publier des rédactionnels ou des reportages faisant la promotion de la démarche dans différents supports de communication tels que : le numéro annuel de 32 pages, *Droits en actions* ; la newsletter mensuelle (6.700 abonnés) Ville amie des enfants ; le site Internet www.villeamiedesenfants.fr (30 840 visiteurs annuels), qui font la promotion des bonnes pratiques des collectivités... ; le site internet www.unicef.fr ainsi que ses pages et fils d'actualité dans les réseaux sociaux ; ou tout autre support de communication non existant à ce jour.
- mettre en place des outils d'échange en réseau permettant la mutualisation d'expériences et de bonnes pratiques entre Villes amies des enfants (tableaux de bord, recueils de bonnes pratiques, évaluations budgétaires spécifiques dans le domaine de l'enfance, réunions thématiques du réseau en régions ou à Paris) ;
- renforcer les relations des services de la Ville et de l'UNICEF France afin de mutualiser l'expertise (invitation systématique du référent Ville amie des enfants ci-après nommé référent VAE de la Ville, aux réunions annuelles Villes amies des enfants, et le cas échéant au Comité de suivi, les sessions de formation, les réunions thématiques...) ;
- mettre à la disposition de la ville un outil d'évaluation de leurs politiques publiques locales en direction des 0/18 ans (guide, dossier de candidature et tableau de bord) ;

- mettre à la disposition de la ville un outil d'évaluation de l'exercice des droits de l'enfant sur son territoire (consultation de 6/18 ans) ;
- organiser une rencontre annuelle «Ville amie des enfants», proposant le cas échéant, conférences, tables rondes et remise du titre aux nouvelles communes participantes ;
- un outil de formation à la démarche Ville amie des enfants à destination des élus et agents municipaux ;
- des ateliers de plaidoyer et des outils pédagogiques destinés à sensibiliser enfants et adultes sur la nécessité de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France et à travers le monde ;
- un réseau reconnu, dynamique et porteur dont les bonnes pratiques sont partagées ;

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE

La Ville s'engage à :

- promouvoir l'appellation «Ville amie des enfants» auprès des élus, des agents et des habitants de la collectivité ;
- encourager l'émergence, sur son territoire, de projets favorisant la politique de l'enfance et mettant au cœur de la démarche les droits de l'enfant, le civisme et la citoyenneté, et contribuer à l'échange national d'expériences au sein du réseau Ville amie des enfants ;
- permettre la représentation de l'UNICEF France pour promouvoir le développement de l'initiative Ville amie des enfants dans ses instances de concertation ou commissions de travail en lien avec la place de l'enfant et du jeune dans la Cité;
- renforcer les relations des services de la Ville et de l'UNICEF France afin de mutualiser l'expertise et promouvoir l'action locale en faveur de l'enfance et des Droits de l'enfant ;
- préconiser la formation des élus et des agents à la CIDE et à la compréhension du partenariat avec l'UNICEF France ;
- mettre en place un outil d'évaluation permettant de mesurer les progrès réalisés par la collectivité au cours du mandat ;
- désigner un référent administratif légitimé au sein de la ville. Il deviendra le contact direct de l'UNICEF France et assurera le lien en interne entre les services de la collectivité pour faire vivre la démarche sur le long terme.
- permettre la formation du référent VAE à la CIDE et au partenariat avec l'UNICEF France ;
- proposer la consultation des 6/18 ans au moins une fois sur le mandat ;
- promouvoir la démarche par la publication régulière d'informations spécifiques sur l'enfance et la jeunesse dans les supports de communication de la collectivité, de préférence en offrant aux enfants et aux jeunes la possibilité d'en témoigner eux-mêmes ;
- célébrer annuellement la Journée internationale des droits des enfants avec l'UNICEF selon des modalités à définir ensemble ;

Article 4 – PROGRAMME D’ACTIONS

En réponse au diagnostic établi par la Ville sur la réalité de l’enfance et de la jeunesse sur son territoire, à l’analyse de cette réalité multiple, à l’identification des besoins, attentes, et manques de cette population, la Ville et l’UNICEF France proposent qu’un certain nombre d’actions, de services et de réponses soient mis en place sur la durée de la convention dans les espaces de progrès suivants :

- ☒ Fiche 1- Le bien être des enfants dans la ville et leur qualité de vie
- ☒ Fiche 2- La non-discrimination, l’égal accès aux services et la lutte contre la pauvreté
- ☒ Fiche 3 - La participation citoyenne des enfants et des jeunes
- ☒ Fiche 4 - La sécurité et la protection
- ☒ Fiche 5 - La parentalité
- ☒ Fiche 6 - La santé, l’hygiène et la nutrition
- ☒ Fiche 7 - La prise en compte du handicap
- ☒ Fiche 8 - L’éducation
- ☒ Fiche 9 - Le jeu, le sport, la culture et les loisirs
- ☒ Fiche 10 - L’engagement pour la solidarité internationale

Article 5 - MODALITES

Les moyens proposés à la ville pour faciliter la réalisation de ces objectifs spécifiques sont précisés en annexe.

Article 6 - COMMUNICATION

Une fois intégrée dans le réseau des villes amies des enfants, la collectivité pourra :

- utiliser le logo Ville amie des enfants sur ses propres supports de communication en respectant la charte graphique jointe au logo.
- installer des panneaux d’entrée de ville « Ville amie des enfants partenaire de l’UNICEF ». Elle devra s’assurer des autorisations nécessaires à cette installation avec les services municipaux ou départementaux concernés.
- créer une page ou un espace Ville amie des enfants sur son site Internet et y insérer un lien avec le site www.villeamiedesenfants.fr

- renseigner une fiche de présentation de la ville destinée à alimenter le site www.villeamiedesenfants.fr

Il est expressément convenu que la collectivité ne sera pas autorisée à utiliser le logo UNICEF seul.

Pour faciliter la collecte d'informations, le suivi des actions des VAE et être en capacité d'élaborer des recueils sur les innovations sociales, la collectivité peut envoyer systématiquement à l'attention du service des relations aux collectivités territoriales :

- les publications d'information municipale ;
- les publications sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse chaque année (guide d'informations à destination des parents, des enfants et des jeunes, des événements,...) ;
- des fiches actions/projets renseignée par le(s) service(s) organisateur(s) et à renvoyer par mail avec une photo chaque fois qu'un dispositif ou un événement sont mis en place en cours de partenariat ;
- les articles de la presse locale liés aux actions menées en direction des enfants et des jeunes.

Article 7- PROPRIETE INTELLECTUELLE

La présente convention n'a ni pour objet ni pour effet de conférer un droit quelconque à la ville sur les droits de propriété intellectuelle (et, en particulier, les noms, marques, logos, noms de domaine) de l'UNICEF et de l'UNICEF France, autre que les droits d'utilisation pour les supports prévus aux présentes.

Il est expressément convenu que la ville ne pourra reproduire ou utiliser les marques de l'UNICEF, de l'UNICEF France ou du Comité français pour l'UNICEF que pour l'exécution de la présente convention et uniquement en vue de l'apposition de ces noms, marques et/ou logos sur les documents nécessaires à l'exécution des présentes.

Toute autre utilisation doit être soumise à l'autorisation préalable et expresse de l'UNICEF France.

Le sigle UNICEF ou Ville amie des enfants ainsi que toute référence à l'UNICEF, à l'UNICEF France, ou au Comité français pour l'UNICEF ne pourront être utilisés que dans des conditions telles, qu'en aucune manière il ne puisse être porté atteinte à l'image, à la réputation ou à la notoriété de l'UNICEF ou de l'UNICEF France.

Ainsi, il est expressément convenu que l'UNICEF France pourra s'opposer à toute communication, publication, diffusion ou message qui ne serait pas conforme aux dispositions de la présente convention et notamment à l'éthique de l'UNICEF.

La ville ne pourra faire figurer le logo ou les noms UNICEF, UNICEF France, ville amie des enfants ou Comité Français pour l'UNICEF pour quelque cause que ce soit sur des documents à caractère commercial ou administratif et notamment : papier à lettres, bons de commande, facture, avis, etc.

Article 8- SUIVI

Il sera procédé à une évaluation du niveau de réalisation des actions prévues ou engagées au terme du mandat de la municipalité. Un examen pourra être effectué en commun dans le cours du mandat.

Article 9 – DURÉE

La présente convention, définissant les modalités de partenariat, est valable pour une durée de 5 ans à compter de sa date de signature par la dernière des parties.

La date de fin de la présente convention ne pourra excéder le terme du mandat en cours (mars 2020 selon la réglementation actuelle).

Article 10 – ENGAGEMENT FINANCIER

La collectivité s'engage à adhérer à l'UNICEF France en tant que personne morale. Le montant annuel de la cotisation s'élève à 200€ (deux cent euros) à partir de l'année de signature de la présente convention et pour la totalité de sa durée.

Article 11 – DENONCIATION DE LA CONVENTION

11.1 L'UNICEF France se réserve le droit d'émettre des réserves à la poursuite du partenariat et le cas échéant à y mettre fin dans le cas où la collectivité ferait volontairement preuve sur son territoire de manquements graves à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant, en particulier en lien avec l'accès à l'éducation, la non-discrimination et l'égalité d'accès aux services proposés aux enfants et aux jeunes par la collectivité.

La collectivité peut à tout moment dénoncer la présente convention et en avertir l'UNICEF France par lettre recommandée avec AR sous réserve du respect d'un préavis d'un mois.

11.2 Pour tout litige relatif à l'exécution des présentes, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable. A défaut d'y parvenir, le litige sera porté devant les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Fait à GRAVELINES, en deux exemplaires originaux

Le

Pour la Ville

Pour l'UNICEF

Monsieur Bertrand RINGOT

Monsieur Jean-Marie DRU

Maire

Président

Ville de GRAVELINES

Comité français pour l'UNICEF

PLAN D' ACTIONS ANNUEL

Septembre 2015 – Septembre 2016

Préambule :

En intégrant le réseau Ville amie des enfants, la collectivité s'engage à faire vivre un partenariat local avec le Comité UNICEF de son département. Pour cela, les représentants de la Ville conviennent avec les représentants du Comité UNICEF départemental du contenu de ce partenariat et le formalise en signant un plan d'actions annuel. Celui-ci est l'expression concrète des objectifs et des actions communes que se seront fixés la Ville et le Comité UNICEF départemental en fonction des besoins et des spécificités de chacun.

Il est conseillé de faire un suivi et une évaluation des actions qui auront été réalisées pour convenir des ajustements éventuels et des modifications retenues pour le plan d'actions de l'année suivante.

Article 1 : Contenu du plan d'actions :

A – la Ville de Gravelines apporte son concours au Comité Unicef du Nord afin de :

- 1) Relayer les opérations proposées par l'Unicef et y participer :

- ◆ **Journée Internationale des Droits de l'Enfant :**
cf Fiche Projet

Mercredi 18 Novembre 2015 :

Après des actions de sensibilisation sur le thème « Mes droits dans la ville » auprès des 4 Maisons de quartier de Gravelines, les jeunes assisteront à la diffusion du film « Sur le chemin de l'école » à Sportica.

Samedi 21 Novembre 2015 :

Village des Droits de l'Enfant
Ouvert au public.

- ◆ **Concours de Coloriage « 100 fresques pour les droits de l'enfant dans la ville »**

- 2) Associer le Comité Unicef du Nord aux manifestations de la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- ◆ **Parents & Ados, ça pass...ou ça passe ?**

Projection, le 02 Octobre 2015 à 18h, Cinéma Sportica.

- ◆ **Festival Jeunesse, du 28 au 31 Octobre 2015.**

Les résultats de la consultation nationale des 6-18ans, lancée par l'Unicef en 2014, attirent l'attention sur la situation des adolescents en France. Aussi, il a été décidé de donner au festival jeunesse les thèmes de « Solidarité, Entraide, Participation et Vivre-ensemble » et d'établir une passerelle entre le Festival Jeunesse et le Village des Droits de l'Enfant.

Mr Gaucher, Président du comité Nord de l'Unicef, sera membre du jury de « Ca tourne à Gravelines », un concours vidéo à destination des 11-15 ans sur la manière dont ils perçoivent leur ville.

Les récompenses auront lieu durant le Village des Droits de l'Enfant, le 21 Novembre 2015.

♦ **Conseil Municipal Jeunes**

- Projets en fonction du travail mené par les jeunes élus lors de leurs commissions : goûter de Noël avec les résidents du béguinage...

- Séance plénière.

♦ **Journée de la prévention, les 28 & 29 Janvier 2016 à Sportica.**

♦ **Journée Portes Ouvertes de la Maison des Associations, Mars 2016.**

♦ **Parcours Citoyen, 6 et 7 Juin 2016.**

♦ **Village Copains du Monde, Août 2016.**

3) Favoriser les actions de sensibilisation du Comité UNICEF départemental à la Convention internationale des droits de l'enfant vers :

♦ **Les établissements scolaires :**

Une Convention Internationale des Droits de l'Enfant sera affichée dans chaque établissement scolaire gravelinois durant l'année scolaire 2015-2016.

♦ **Les structures municipales accueillant des enfants et des jeunes :** Service Jeunesse, Médiathèque, Maisons de quartier, Ludothèque, Crèches.

♦ Les élus et les cadres de la ville.

♦ Les agents de la ville œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

4) Apporter son soutien et relayer les programmes de l'UNICEF :

♦ Relayer les campagnes de communication et d'information de l'UNICEF dans les publications municipales « **Gravelines Magazine** », site internet www.ville-gravelines.fr et tout support de communication : page Facebook « **Etre Jeune à Gravelines** »

♦ Organiser conjointement des actions de solidarité internationale : aider et faciliter la collecte de dons pour les situations d'urgence ou le programme « Unis, c'est facile ».

- ◆ Favoriser le développement des Programmes Engagements Jeunes de l'UNICEF France : Clubs UNICEF dans les collèges, Jeunes ambassadeurs dans les lycées et UNICEF Campus pour les étudiants.
Des interventions sont prévues par d'anciennes jeunes ambassadrices UNICEF de l'agglomération, et un membre bénévole du comité Nord de l'Unicef, durant la pause méridienne au Collège Pierre et Marie Curie, en partenariat avec l'association Atouts Ville.

5) La Ville de Gravelines propose une aide matérielle au Comité UNICEF du Nord. Cette aide sera évaluée au fur et à mesure des rencontres régulières entre la ville de Gravelines et le Comité Nord de l'Unicef.

B – Le Comité Unicef du Nord s'engage auprès de la Ville de Gravelines à :

- 6) Réaliser des interventions sur l'UNICEF et la Convention internationale des droits de l'enfant en direction de tous les publics de la ville (les parents, les partenaires de la Ville, les associations, les jeunes, ...) :
- 7) Soutenir et promouvoir au sein du réseau Ville amie des enfants les actions conduites par la Ville de Gravelines
- 8) Informer des projets conduits par l'UNICEF, en particulier les campagnes nationales liées à la promotion des droits de l'enfant
- 9) Apporter son aide et ses conseils dans les projets, intéressant les domaines d'intervention de l'UNICEF, initiés ou développés par la Ville de Gravelines
- 10) Accompagner et conseiller les référents Ville amie des enfants, clairement désignés par la Ville
- 11) Proposer son aide à la Ville pour l'organisation d'une rencontre annuelle des Villes amies des enfants du département.

Article 2 : Durée :

Le présent plan d'actions entre en vigueur à compter de la date de sa signature pour une durée d'un an. Il pourra faire l'objet d'une révision par l'une ou l'autre des parties et un bilan sera établi en fin d'exécution.

Fait en 2 exemplaires,

A Gravelines, le

Le maire de Gravelines
Mr Bertrand RINGOT

Signature

Le Président du Comité Nord pour l'Unicef


Gilbert Gaucher

Village des Droits de l'Enfant
Inauguration du Parvis des Droits de l'Enfant, 20 Novembre 2011



Village des Droits de l'enfant

Séance plénière des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes de
l'agglomération, 16 & 17 Novembre 2013

GRAVELINES

Village des Droits de l'Enfant

2^e édition

16 et 17 novembre 2013

Sportica - Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
"Parvis des Droits de l'Enfant"



Samedi pour les CME/CMJ du Nord :

Séance plénière, ateliers ludiques et récréatifs, concours d'oeuvres sur le thème des Droits de l'Enfant

Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h, pour tous :

Village d'animations, rallye découverte, construction d'un géant, discussion en live avec des enfants du monde...

Un pass Sporticaland ou un pass piscine/roller offert à chaque enfant participant.

Attention : places limitées ! GRATUIT pour les enfants

Renseignements : Service Jeunesse - Tél. 03 28 65 52 85

 Jeunesse Gravelines





Village des Droits de l'Enfant, 21 Novembre 2015

GRAVELINES

Village des Droits de l'Enfant

Samedi 21 novembre 2015
de 13h30 à 18h

Sportica - Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
"Parvis des Droits de l'Enfant"



C'est la fête
des enfants
et des ados !

Animations - Jeux :
Venez en famille !

PORTES OUVERTES
A LA MAISON
DE QUARTIER DE
PETIT-FORT-PHILIPPE

Renseignements : Service Jeunesse - Tél. 03 28 65 52 85 Etre jeune à Gravelines



